2004 IN REVIEW

Partnership...Communication...Accountability

Our mission is to:

ensure that the national supply management systems for poultry and eggs and national check-off systems for farm products work in the balanced interests of all stakeholders;

and to

promote the strength of the agri-food sectors for which Council has responsibility.

Our mandate is to:

- advise the Minister on all matters relating to the establishment and operation of agencies under this Act with a view to maintaining and promoting an efficient and competitive industry;
- review the operations of agencies with a view to ensuring that they carry on their operations in accordance with their objects;
- work with agencies in promoting more effective marketing of farm products in inter-provincial and export trade and in the case of promotion-research agencies, in promoting marketing in import trade and in connection with research and promotion activities; and
- consult on a continuing basis, with the governments of all provinces and territories having an interest in the establishment or the exercise of the powers of one or more agencies under the Act.

The Agriculture and Agri-Food Portfolio

Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC)
National Farm Products Council (NFPC)
Canadian Dairy Commission (CDC)
Canadian Food Inspection Agency (CFIA)
Canadian Grain Commission (CGC)
Farm Credit Canada (FCC)

Canada Building,
10th Floor, 344 Slater Street
Ottawa, Ontario K1R 7Y3
Phone: (613) 995-6752
Fax: (613) 995-2097
Web site:
http://www.nfpc-cnpa.gc.ca
E-mail: nfpcweb@agr.gc.ca

© Minister of Public Works
and Government Services
Canada, 2005

Cat. No. A99-2/2004
ISBN: 0-662-68501-6

Cover photo: Martin Lipman
Graphic Design: Chantal Lafontaine

105-03839/

Table of Contents

Message from the Chairperson 2

Staff and Members 3

Council Business in Review

Appointments to the Council 4

Council Meetings 4

Renewal of Federal-Provincial Agreements 4

Complaints Hearings and Reports 6

Strategic Co-operation 6
AAFC Portfolio Heads 6
NAASA 7
WTO 7

Poultry Markets Information Working Group 8

Forum on Grocery and Food Service Trends 8

Environmental Scan 9

Modern Comptrollership Implementation 10

Communications Initiatives 10

State of the Industry

Industry at a Glance 11
On-Farm Food Safety 11
Avian Influenza 11
Bovine Spongiform Encephalopathy 12

Agencies at a Glance 12
Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency 12
Canadian Egg Marketing Agency 13
Canadian Turkey Marketing Agency 13
Chicken Farmers of Canada 14
Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency 15

Looking Forward 16

Legislative Framework 17

Industry Contacts 18

Message from the Chairperson

2004 was both interesting and challenging and I am pleased to report on the work of the National Farm Products Council - our strategic objectives and outcomes. The Council takes pride in its leadership role with respect to the regulatory framework for the supply management system in poultry and eggs and its capacity, through information sharing and the convening of conferences and meetings, to stimulate innovative thinking within the agencies for which it is responsible, and the industry as a whole.

As we move with confidence into the third year of our Strategic Plan, I am proud to report on the commitment and competence of Council members and staff in their contributions to our activities this past year. We have strengthened our partnership with stakeholders with a view to maintaining a strong agri-food sector in Canada. Much has also been done to improve communications and to facilitate global industry knowledge sharing. As we move towards a culture of modern management based on transparency, accountability and integrity, we are determined to make these principles a part of our day-to-day work.

In mid-year, the terms of three Council members expired - Anne Chong Hill, Sandy McCurrach and Félix Destrijker. I would like to recognize the excellent contributions made by these individuals. We, as a Council and I believe the entire poultry and egg industry, benefited from their expertise, hard work and dedication. The period between the end of their terms and the appointment of new members in late December resulted in an increased workload for our Vice-Chair, Ron O'Connor and members Michel Veillette and Maurice Giguère. I would like to thank them for their full support and cooperation.

At the staff level, our team, headed by Executive Director, Terry Hayward, saw a few changes this year. We said goodbye to Jurgen Schiffer, Commodity Officer, who retired at the end of the year after having served 30 years with the federal government, 17 of which were with the Council. We also said farewell to Louise Séguin, Manager of Corporate Services, who took a secondment opportunity with the Department of National Defense. We welcomed Christine Kwasse as Director of Policy and Programs, replacing Keith Wilkinson. Keith is on a pre-retirement assignment with the Council until his retirement at the end of 2005. Our work as Council members could not be accomplished as efficiently and effectively as it is without the staff that so ably supports us.

Challenges are a fact of life in any business and should be seen as a force that motivates us to perform even more successfully. Some of the challenges we faced during the year were out of our control - for example, the Avian Influenza disaster in B.C.'s poultry industry and the closure of many of our beef export markets due to BSE. These events had a major impact on producers, the operations of the poultry and beef industries and governments at all levels.

At Council, we managed disputes and heard complaints regarding the operations of the poultry and egg agencies. We were disappointed that little progress was made on the renewal of the federal-provincial agreements for eggs, turkey and broiler hatching eggs as a result of ongoing disputes related to the sharing of national production allocations. We sincerely hope that the agencies will make this a priority in the upcoming year.

In our role as the governmental body that oversees the beef promotion research Agency for cattle producers, our staff worked with the Agency to develop a national domestic levy system. When this is put in place in early 2005, the Agency can then turn its attention to the development of a levy mechanism on imports of beef. This dual levy system will provide a source of revenue that will greatly assist in funding the promotion of and research on Canadian beef.

As we head into the New Year, I believe that this Council is well positioned to continue playing a leadership role, one which challenges the industry to look at creative ways of doing business and resolving disputes. And we will continue to work with our provincial/territorial government colleagues and other stakeholders to support an even more dynamic and successful poultry and egg sector and beef industry.

Cynthia Currie
Chairperson

1. Reg Milne, 2. Carole Hotte, 3. Lise Leduc, 4. Chantal Lafontaine, 5. **Roger Richard (Member)**, 6. Terry Hayward, 7. Christine Kwasse, 8. Lisette Wathier, 9. John Kirk, 10. **Cynthia Currie (Chairperson)**, 11. **Susan Johnson (Member)**, 12. Louise Séguin, 13. Pierre Bigras, 14. **Michel Veillette (Member)**, 15. **Juliann Blaser Lindenbach (Member)**, 16. **Ron O'Connor (Vice-Chair)**, 17. Laura LeBoeuf, 18. David Byer, 19. **Maurice Giguère (Member)**, 20. Jurgen Schiffer, 21. Carola McWade, 22. Kevin McBain, 23. **Stewart Affleck (Member)**, 24. Keith Wilkinson. *Inset*: 25. Patricia Lepage, 26. **Larry Campbell (Member)**

Council Business in Review

Appointments to the Council

In late December 2004, Minister of Agriculture and Agri-Food Andy Mitchell announced the appointment of five new members to the Council. Mr. Larry Campbell is a chartered accountant and partner in the firm Campbell and Company and the owner-operator of a beef cattle ranch in Kamloops, British Columbia. Ms. Juliann Blaser Lindenbach is a registered nurse in the field of Emergency and Ambulatory Medicine and an active partner in Robella Holsteins in Balgonie, Saskatchewan. Ms. Susan Johnson is an owner-operator of Shoreline Stock Farm, a ranch that has been a leader in the development of hybrid cattle, in Eddystone, Manitoba. Mr. Roger Richard is a self-employed vegetable and strawberry grower in Acadieville, New Brunswick and helps manage the Finnigan Greenhouse. Mr. Stuart Affleck is a commercial potato farmer in Bedeque, Prince Edward Island.

With these appointments, the Council is now well-equipped to continue to perform its duties with a full slate of nine experienced members representing every region of Canada.

Council Meetings

In order to fulfill its legislative mandate, the Council met twelve times during 2004 - eight face to face meetings and four by teleconference. The Council's Secretariat coordinates all meetings and materials for Council members and participants. Through these meetings, the Council was kept up to date on the agencies' business, meetings, concerns about allocation policies and processes, and strategic visions, work plans and budgets. The prior-approval of the quota regulations and levies orders of the four poultry and egg agencies continued to be one of Council's major responsibilities.

Left to right: Members Michel Veillette, Juliann Blaser Lindenbach, Maurice Giguère and Council staff Laura LeBoeuf.

Council was also briefed on industry-wide issues such as the World Trade Organisation (WTO) negotiations, on-farm food safety programs and other poultry and egg industry matters such as Tariff Rate Quota allocation issues and the industry's response to the outbreak of Avian Influenza in B.C. in February 2004.

Council received regular updates regarding the development of levies orders for the beef Agency, and was briefed several times during the year on the state of the beef industry.

Council also received presentations regarding the Canadian Agricultural Income Support (CAIS) Program, the Office of the Ethics Commissioner, and modern comptrollership.

Renewal of Federal-Provincial Agreements

The need for renewal of federal-provincial agreements (FPAs) for eggs, turkey and broiler hatching eggs remains a major concern of the Council.

During a 1998 meeting of federal, provincial and territorial Ministers of Agriculture, the national poultry and egg marketing agencies were directed to renew their agreements.

The goal was to ensure that the agencies' operations are based on a strong legal framework and to modernize their agreements -- making the supply management system more market-responsive.

In some cases, the existing agreements have been in place for more than 30 years and do not adequately reflect the current operations of the agencies.

Chicken Farmers of Canada (CFC) was the first Agency to sign a new federal-provincial agreement, in June 2001.

This agreement incorporated a new market-based approach to quota allocation and included the signatories from British Columbia, who had withdrawn from the chicken Agency a decade earlier. With the conclusion of CFC's efforts, the Canadian Egg Marketing Agency (CEMA), the Canadian Turkey Marketing Agency (CTMA) and the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency (CBHEMA) began to draft their respective agreements using similar structure and format to that developed by CFC.

Throughout 2004 progress was stymied as CEMA, CTMA and CBHEMA all grappled with issues relating to the allocation of quota amongst signatory provinces.

CEMA - The three Saskatchewan signatories have indicated that they will not sign an FPA including CEMA's proposed new quota allocation methodology. Saskatchewan is challenging this methodology on the grounds that it does not adhere to the requirements of the *Farm Products Agencies Act*. Saskatchewan maintains that there is no consideration of the principle of comparative advantage of production in the new methodology.

Left to right: Executive Director, Terry Hayward and Vice-Chair, Ron O'Connor.

On August 30, 2004, the Saskatchewan signatories filed an application in Federal Court for judicial review of CEMA's quota allocations for 2004 and 2005. Saskatchewan alleges that CEMA did not consider the criteria set out in its Proclamation but rather employed an allocation formula using criteria not expressly reflected in the marketing plan.

Saskatchewan is requesting the Court to quash CEMA's decisions on quota allocations as well as to prohibit further use of its current allocation formula. It is likely the Court will hear the case early in 2005.

CTMA - Movement towards completing a draft FPA was very slow during 2004 as CTMA directors attempted to develop a market responsive quota allocation policy for the future.

The British Columbia signatories filed a complaint with the Council in December 2003 charging that the CTMA failed to take into account comparative advantage of production as required by the Act and certain criteria set out in the marketing plan in their quota allocation process, resulting in reduced market responsiveness and market growth in British Columbia. This resulted in Council holding a complaints hearing in December 2004 (see next section).

CBHEMA - Progress on a new FPA effectively halted during 2004. The outstanding issue relates to the adjustment in the quota allocation methodology to account for imports. Since the Agency's establishment in 1986, Alberta has been treated differently from other member provinces for purposes of assigning provincial production levels.

This situation arose because imports as a percentage of the total supply of hatching eggs in Alberta were and are significantly less than in other member provinces. In pursuing a renewed agreement, the intention of the Agency was to strive toward more equitable treatment in the quota allocation process for all member provinces.

In August 2004, pursuant to the terms of the existing agreement, the Alberta signatories gave their notice of intent to withdraw from the national system effective December 1, 2004. This leaves CBHEMA with four member provinces: British Columbia, Manitoba, Ontario and Quebec.

Renewal of the federal-provincial agreements will continue to be a top priority for the Council in 2005. The Council will work with the agencies and provincial/territorial governments and supervisory boards involved in order to continue to move the process to completion.

Complaints Hearings and Reports

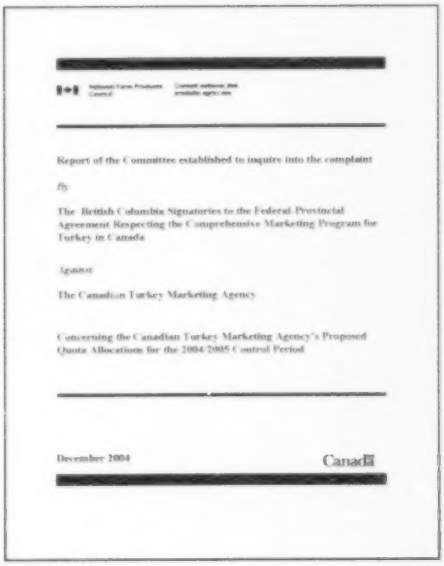

Report of the Committee established to inquire into the complaint

By

The British Columbia Signatories to the Federal Provincial Agreement Respecting the Comprehensive Marketing Program for Turkey in Canada

Against

The Canadian Turkey Marketing Agency

Concerning the Canadian Turkey Marketing Agency's Proposed Quota Allocations for the 2004/2005 Control Period

December 2004

Canada

Under the *Farm Products Agencies Act*, the Council plays a quasi-judicial role relating to complaints received from persons directly affected by decisions of the agencies. This may take the form of facilitation and/or formal inquiries, as the Council deems appropriate. In early 2004, the Canadian Poultry and Egg Processors Council (CPEPC) filed a complaint with regard to the Chicken Farmers of Canada's periodic allocation process for A-58 and the chicken allocation process in general. As an alternative to a hearing, the Council convened a meeting between CFC and CPEPC to facilitate an open discussion regarding the issues outlined by the CPEPC. The meeting was constructive and positive. The CPEPC and CFC representatives expressed their appreciation to the Council for initiating such a meeting, describing it as an innovative way to achieve consensus.

During the year, the Council held hearings into four separate complaints. In March 2004, a combined hearing was held to hear complaints by both the Saskatchewan and British Columbia signatories to the egg plan against the CEMA's proposed quota regulation for the 2004 calendar year. Council members Cynthia Currie, Anne Chong Hill and Maurice Giguère acted as the Complaints Committee. During that hearing, agreement was reached amongst the provinces to strike an interim quota regulation. A report of the Complaints Committee's findings was accepted by the full Council and distributed widely.

In October 2004, a Complaints Committee comprised of Cynthia Currie and Michel Veillette listened to a complaint by Giannone Poultry Inc. challenging the Chicken Farmers of Canada's assessment of a penalty against the company based on the terms of the Agency's Market Development Policy. While the parties to this complaint agreed that the relief each was seeking was not within the Council's jurisdiction to grant, each agreed to go forward with the hearing. The Committee's report was accepted by the full Council.

The British Columbia signatories to the turkey marketing plan lodged a complaint with the Council in December 2003 against the failure of the Canadian Turkey Marketing Agency to ensure a market responsive quota allocation system through its failure to follow the criteria in the marketing plan when it set its quota allocation to the provinces for the 2004-05 control period. In the interim, there were several attempts to reach a resolution of the issue by the CTMA and by the Council in its role as a facilitator. Unfortunately, all these attempts failed. This complaint resulted in Council asking the CTMA to hold a special directors' meeting to address B.C.'s concerns. Several meetings were held throughout 2004, but the Agency was unable to resolve B.C.'s concerns. A complaint hearing was held on December 1, 2004.

Council members Ron O'Connor and Michel Veillette formed the Complaints Committee and presented a report, the result of which was a Council finding that the Agency had not taken into account, in any real or meaningful way, the criteria specified in its Proclamation. As a result, Council declined to prior-approve the Agency's proposed quota order for the 2004/05 control period. Copies of all Council reports on these hearings are available on our website.

Strategic Co-operation

AAFC Portfolio Heads

With the Council being part of the Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) Portfolio, the Chairperson and staff participated in portfolio meetings and activities in order to keep informed about the Department's critical issues and strategic direction.

The AAFC Portfolio consists of six organizations: Agriculture and Agri-Food Canada; Canadian Food Inspection Agency; Farm Credit Canada; Canadian Grain Commission; Canadian Dairy Commission and National Farm Products Council. Each Portfolio organization has its own mandate, organizational structure and specific relationship to the Minister. To assist the Minister in the day-to-day management of his Portfolio, a Deputy Minister or a Portfolio Head has been appointed to oversee the operations of each organization.

Portfolio Heads are appointed by the Governor-in-Council, on the recommendation of the Minister. The responsibilities of the Portfolio Heads and their relationship to the Minister vary according to the statute governing their organization. Accordingly, the Minister has varying degrees of control and responsibility for each Portfolio organization. Regardless, each Portfolio Head reports directly to the Minister and through the Minister, to Parliament.

The Portfolio Heads meet at various times throughout the year to discuss subjects of mutual interest and to ensure that the Minister receives consistent advice on issues within the Portfolio. In early 2005, Portfolio heads will hold a retreat to discuss issues which are common to all portfolio agencies and the Department.

National Association of Agri-Food Supervisory Agencies (NAASA)

Council is a member of the National Association of Agri-Food Supervisory Agencies. NAASA is comprised of the Council and eleven provincial and territorial supervisory boards.

NAASA meets from time to time to discuss matters relating to the operations and issues of the national supply management agencies for poultry and eggs. These supervisory boards have regulatory responsibility for marketing boards and agencies for supply managed and other products within their jurisdictions.

Meeting with CTMA Executive.

The Council played a leading role in NAASA's consultations with stakeholders and industry associations in 2004. The main issues discussed at NAASA meetings were the renewal of FPAs and other key issues faced by industries, agencies and governments such as improving communications amongst all parties.

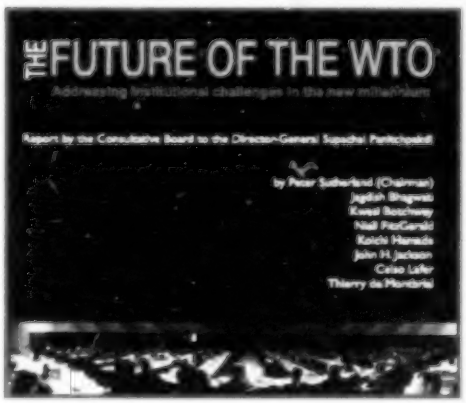

World Trade Organization

WTO has been one of the most important issues at the government, agency and industry levels in 2004. The focus of the negotiations is achieving substantive improvements in market access, elimination of export subsidies and the reduction of trade-distorting domestic support for agriculture.

In July 2004, WTO members agreed on a framework for agriculture that supported many of Canada's objectives, namely reductions in trade-distorting domestic support, elimination of export subsidies and improvements in market access. Although Canada's supply managed poultry and egg producers view the framework agreement as an improvement over earlier proposals, producers nevertheless have voiced concerns about challenges the industry faces respecting future negotiations on domestic support, market access and on the effective level of tariffs.

Poultry Markets Information Working Group (PMIWG)

To improve the strength, competitiveness and profitability of the Canadian agriculture and agri-food industry, the Council pilots the Poultry Markets Information Working Group, made up of representatives of the four agencies, the two processor associations and government departments. The PMIWG meets regularly to work towards the development of a credible and accurate statistical database for the poultry and egg industry -- essential to support the supply management system.

In 2004, Council staff worked with Agriculture and Agri-Food Canada Market and Industry Services Branch staff to move the process forward. Council staff also assisted the Canadian Food Inspection Agency with the data capture of records reporting poultry meat exports to the United States for the 2003 calendar year. In order to fulfil its duties, the Council is committed to continue in 2005 to support the efforts of the Group to put in place a common base of production, storage stocks, consumption and trade data. For this to succeed, an industry/government agreement will have to be reached on the parameters of a data collection and dissemination mechanism.

Forum on Grocery and Food Service Trends

In May 2004, the Council reached a milestone on the road to improving consumer-focused collaboration among industry participants and with governments along the poultry and egg supply chains by hosting a Forum on Grocery and Food Service Trends in Ottawa. This event brought together leaders of the poultry and egg industry, representatives from the grocery, food-service and distributors sectors, subject matter academics, as well as federal and provincial government representatives, to discuss trends in the marketplace and the impact on today's consumer.

Five key speakers -- Allan Gregg, Chairman of the Strategic Counsel; Nick Jennery, President of the Canadian Council of Grocery Distributors; Craig Watson, Vice-President of Quality Assurance of Sysco Inc.; Cora Tsouflidou, Founder, President and CEO of Chez Cora, and David E. Bell, Professor of Agriculture and Business at Harvard Business School -- discussed the current situation in the grocery and food service business. They piloted dialogue on major changes in the industry, key drivers in consumer behaviour.

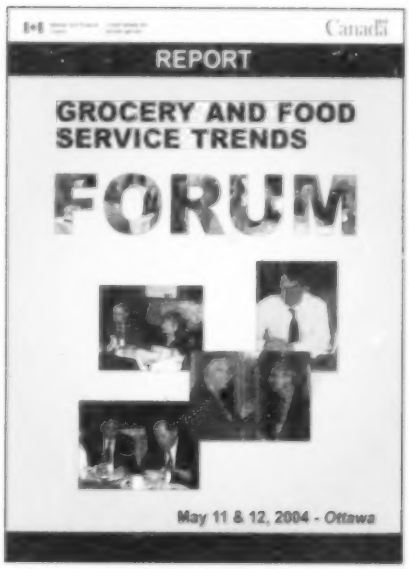

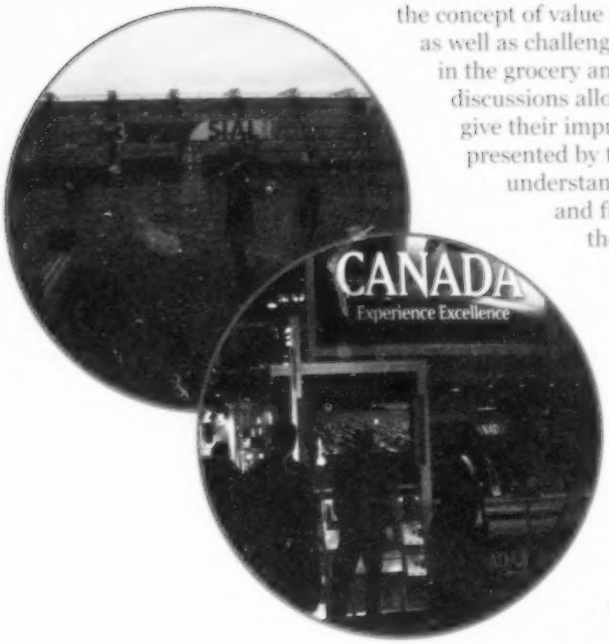

the concept of value chain in the industry, as well as challenges and opportunities in the grocery and food sector. Group discussions allowed participants to give their impressions of the topics presented by the panel and to understand current conditions and future perspectives of the agri-food industry. This forum was a solid foundation for effective communication, presented a "Big Picture" of the industry and brought out ideas of improved partnership, collective vision and shared prosperity.

Positive feedback was received on the overall event and on the outstanding presentations of the guest speakers. Participants also valued an event that enables the transfer of knowledge and promotes effective entrepreneurship throughout the country.

Council is looking forward to meeting with leaders of the poultry and egg industry to further discuss outcomes and initiatives for a flourishing and successful future for Canada's poultry and egg agri-food sector.

Environmental Scan

In order to monitor its operating environment, the Council has met frequently with the agencies, related industry stakeholders and associations. These meetings have kept the Council informed on major issues: production trends and the increased role of technology; consumption trends in the poultry and egg markets; and development and promotion of the grocery and food service industry.

In 2004, Council staff participated in a number of forums and workshops locally and around the world in order to build knowledge on trends and developments in the agriculture and agri-food sector. Council members and staff also attended all Agency annual meetings, stakeholders' special meetings and most provincial commodity board annual meetings. Council members and staff attended the annual meeting of the Canadian Poultry and Egg Processors Council, as well as meetings of the Canadian Cattlemen's Association, the Council of Canadian Administrative Tribunals, the Canadian 4H Council, the Royal Agricultural Winter Fair, and the Canadian Federation of Agriculture.

In recent years, Council has undertaken a number of international initiatives, including an industry mission to Brazil in September 2003, attending ANUGA in Germany in 2001, and hosting a booth at Foodex Japan in 2001. This year, Council kept up its commitments on the international front by participating in a number of events. One of these was SIAL Paris, the world's largest food and food products showcase, where buyers and sellers from around the world met to promote their innovative products and share business approaches.

The Council attended this year's event to observe and evaluate the show as a marketing venue for the world's poultry and beef exporters. Other events included the meeting of the Special Advisory Committee on Management Issues initiated by the Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (IICA) to discuss their new vision, which is "to promote food security and prosperity of the rural sector of the Americas". IICA is a specialized agency of the inter-American system, whose purpose is to encourage and support the efforts of its member states to foster agricultural development and rural well-being in their countries. In addition, Council was represented at the USDA Outlook Conference in February 2004.

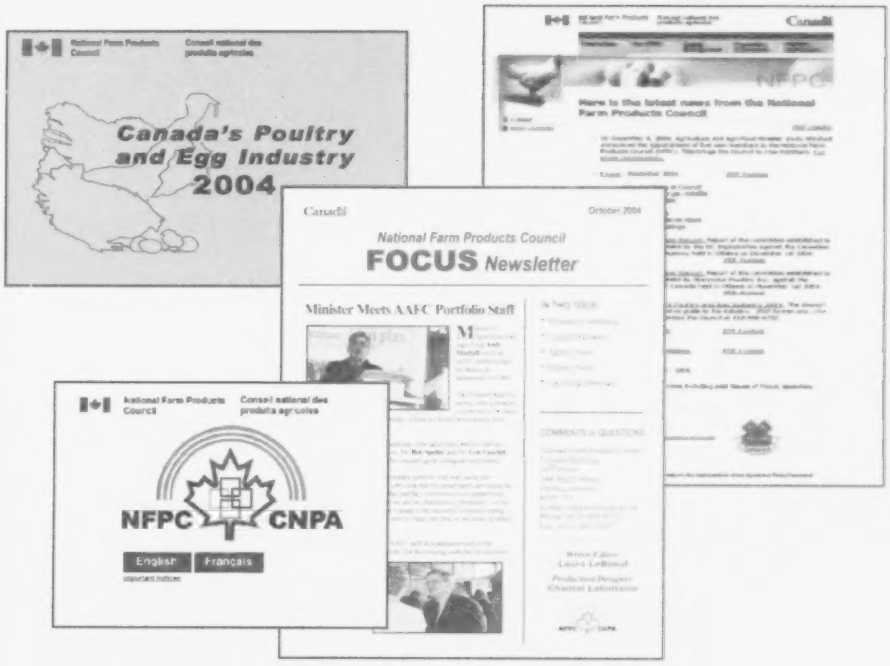

Modern Comptrollership Implementation

The first step in implementing modern comptrollership (or modern management practices) at the Council was taken in 2003 when a capacity assessment of Council's operations was conducted. As a result of this assessment, various projects were identified to implement improvements to Council's internal operations.

The first was a review and documentation of business processes, which zeroed in on financial administration practices at the Council. A second project was designed to improve the Council's strategic planning and performance measurement processes.

As part of our commitment to remain transparent and accountable to Canadians, the Council will formalize its planning and reporting processes, using a detailed risk analysis model as part of its activities in this area. Most of this work will be completed in 2005.

As risk management is part of modern comptrollership, Council is on the right track to assess, manage and mitigate risks related to its activities. Working towards the implementation of our Strategic Vision 2003 -2006, Council will continue to develop processes which will enable it to evaluate significant risks.

Communications Initiatives

Council consistently provided excellent communication resources to inform industry partners and stakeholders in 2004. The FOCUS newsletter received a refreshed look, a new section on International News was added and a new electronic delivery method was introduced. We have seen an increase in our readership of 15% due to our innovative distribution system and have received positive feedback regarding the design and content of FOCUS.

Council staff continued to update and improve Council's website, making it more accessible, user-friendly and informative for visitors. The home page and the contacts pages for the supply marketing agencies and provincial governments received the most hits. We also answered many email requests for information. As directed by the Treasury Board of Canada Secretariat, a new section on contracts, travel and hospitality expenses and position reclassifications was added.

To improve markets information sharing in the industry, the third edition of Canada's Poultry and Egg Industry handbook was released late in the summer. This all-in-one reference guide provides a wide range of facts and statistical data on the poultry and egg industry. This practical tool benefits the industry, the academic world, government departments and Members of Parliament.

State of the Industry

Industry at a Glance

On-farm Food Safety

Food safety has become a serious preoccupation for governments, industry and consumers, particularly as a result of B ine Spongiform Encephalopathy (BSE) and Avian Influenza (AI) being detected in Canada. The agricultural sector is committed to producing safe food and protecting food quality at the farm level. Since 1991, CFIA has developed a Food Safety Enhancement Program (FSEP) to motivate and maintain the development and implementation of Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP) practices and standards. This system is internationally recognized and is comprised of a set of seven basic principles that enable all federally registered meat, dairy, shell egg, processed egg, poultry hatchery and other food sector establishments to prevent and control potential food safety hazards.

All agencies continue to work in collaboration with governments, the CFIA and other organizations to ensure that their respective industries are operating in a safe environment and are capable of providing safe products to the Canadian and international markets. They have put in place technical working groups and committees to move forward with these food safety programs and to monitor their development.

The recognition of HACCP-based on-farm food safety programs by the government is important for Canada's domestic and international reputation for food safety and quality and markets for Canadian products may be expanded as a result.

Avian Influenza

In February, 2004, a highly pathogenic Avian Influenza outbreak occurred in the Fraser Valley of British Columbia. The AI outbreak spread from farm to farm causing considerable damage to the poultry and egg industry. As a result, the former Minister of Agriculture and Agri-Food Canada the Honourable Bob Speller announced the depopulation of all commercial poultry flocks and other backyard birds in the Control Area in British Columbia's Fraser Valley. The decision was based on the recommendation of the Canadian Food Inspection Agency in consultation with the Province of British Columbia and the poultry industry. To contain and eradicate the virus, 410 commercial poultry farms and 553 backyard flocks were depopulated totaling 14.9 million commercial and 18 thousand backyard birds. The emergency response operation was carried out by all levels of government, industry and area residents and was successful in eradicating the disease from domestic birds in the affected area.

The Council helped to sponsor and participated in the Canadian Poultry Industry Forum held in Abbotsford, B.C. on October 27 & 28, 2004. The purpose of the Forum was to discuss plans to ensure that any future poultry disease outbreaks in Canada are well handled.

According to the December 2004 report on the Forum, the economic cost of the outbreak is estimated in the hundreds of millions of dollars. The theme of the forum was "Avian Influenza ...Lessons learned and moving forward ". The event brought together more than 180 industry stakeholders from across Canada.

The Council congratulates the agencies, governments, and industry stakeholders on their cooperation in handling the B.C. AI situation, which allowed the B.C. market to be well supplied and helped to minimize the impact of the outbreak on the Canadian industry as a whole. The Council will continue to follow the situation in 2005.

Bovine Spongiform Encephalopathy

The BSE issue has become a major concern for governments and the cattle industry since the confirmation of BSE in Canada in the spring of 2003. The crisis has had a major impact on Canadian exports of live cattle and beef, and has negatively affected the entire agriculture and agri-food sector. The federal government is working domestically with provincial governments and industry and internationally with the U.S. and other countries to better manage this situation.

A number of specific options have been discussed at both the federal and provincial levels to address opening the U.S. border, increasing slaughter capacity, supplying animals which match the slaughter capacity available, protecting producer income and increasing access to foreign markets. In its role as overseer of the Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency, Council will continue to monitor the evolution of the BSE situation.

Agencies at a Glance

Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency

The Agency had a challenging year. Their hope of reaching a consensus for the renewal of their federal-provincial agreement was jeopardized by Alberta's notice of withdrawal from the Agency in August 2004. Alberta withdrew from the Agency effective December 1, 2004. The main reason for their withdrawal was the inability of all Agency members to reach an agreement on Alberta's share of imports, and the impact of this share of imports on their provincial allocation.

The Agency devoted significant energy to its Canadian Hatching Egg Quality (CHEQ™) Program in 2004. During the year, the Canadian Food Inspection Agency announced the successful completion of their Technical Review - Part One, CBHEMA's program for food safety. The objective of this Review is to confirm that the program is technically sound, and adheres to Hazard Analysis Critical Control Point principles. The CHEQ™ Program will now be implemented at broiler hatching egg production facilities across Canada before undergoing the remaining stages of the recognition process.

Canadian Egg Marketing Agency

The Agency began the year without quota and levies orders due to two complaints registered with the Council on the Agency's 2004 quota and levies orders by the signatories from British Columbia and Saskatchewan (see Complaints Hearings and Reports). Following the Complaints hearing and at the request of the Agency, with the support of the complainants, interim quota and levies orders were prior-approved by the Council on March 23, with an expiry date for both orders of July 31, 2004. During the period when the Agency did not have quota and levies orders, the Agency received voluntary levy contributions of 25 cents per dozen from producers.

With the outbreak of Avian Influenza in British Columbia in February, the Agency became actively involved in ensuring that the B.C. market for table eggs was fully supplied. This involved considerable effort on the part of the Agency however the situation was managed very effectively. The Agency is implementing a program to ensure the orderly repopulation of layer barns over the coming months.

Despite these challenges, the Agency accomplished a number of things in 2004. To ensure food safety, CEMA worked with CFIA to improve their "Start Clean - Stay Clean" program based on HACCP principles. The Agency is working on the technical aspects of the program and hopes that the protocol for implementation will be finalized in the near future. CEMA was actively engaged in work on issues relating to the WTO negotiations and participated in a number of meetings and conferences.

Canadian Turkey Marketing Agency

The Agency faced a number of difficult challenges during 2004. Not unlike the other agencies, one of the main issues was the inability of the turkey signatories to reach consensus on a renewed FPA. At the end of 2003, the British Columbia Minister of Agriculture, Fisheries and Food, the B.C. Farm Industry Review Board and the B.C. Turkey Producers Marketing Board (B.C. signatories) challenged CTMA's allocation methodologies, on the grounds that CTMA failed to take into account the criteria set out in the marketing plan when making over-base quota allocations to provinces (see Complaints Hearings and Reports).

During 2004, another complaint was filed with the Council by Leth Farms Ltd., an Alberta-based vertically integrated producer-processor of organic turkey, on the grounds that the CTMA erred in its calculation of Leth's export marketing. Leth Farms alleged that this resulted in excessive and erroneous levies and penalties being imposed upon it by the Alberta Turkey Producers. After reviewing the grounds for the appeal, the Council informed the complainant that the relief sought was outside the Council's jurisdiction and therefore Council would not take any further action on the matter at that time. In December, the Council received a Notice of Application from the Federal Court of Canada requesting the response of the Attorney General of Canada and the CTMA to an affidavit filed by Leth Farms.

Despite the Agency's best efforts, per capita consumption of turkey has remained unchanged for a number of years. In its ongoing efforts to increase turkey consumption, an innovative multi-media campaign entitled "Turkey for Dinner" was launched early in 2004. However, the campaign will not continue in 2005 as the agreed-upon full participation of producers and processors was not sustained. Such a promotional campaign could have greatly assisted the industry in increasing turkey consumption, providing benefits to the Agency, industry and consumers.

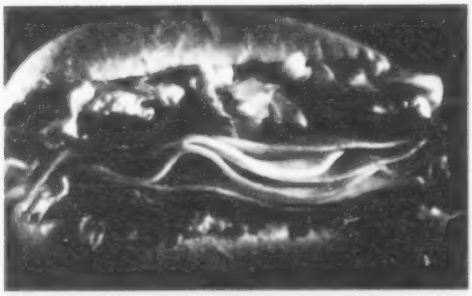

McDonald's NEW Turkey BLT.

In late 2004, a significant opportunity for industry growth presented itself in the form of a new deli-style turkey sandwich launched by McDonald's Restaurants. Council sincerely hopes that this venture will give turkey consumption a much-needed boost. Like the other agencies, the CTMA was actively involved in work relating to the WTO negotiations.

Chicken Farmers of Canada

For a number of years, the Agency has been committed to track trends and monitor consumption of chicken across the country every three years. In 2004, a fourth national survey of consumers' use of and attitude towards chicken was completed. This study indicates that chicken continues to grow in popularity and is the meat of choice for a growing number of Canadians. The continued success of the chicken industry depends on its ability to adapt to the changing marketplace. It is essential to recognize changing demographics, changing lifestyles, and the impact of consumers' desire for healthy foods.

The Agency has taken a leadership role in ensuring the quality and safety of its product. CFC's on-farm food safety program, called Safe, Safer, and Safest, has been recognized by the Canadian Food Inspection Agency and involves a food safety manual, third-party validation of on-farm practices. Safe, Safer Safest was first introduced to producers in 1998. It was developed by farmers for farmers and respects Canadian regulatory requirements. The program combines good production practices (GPP) and internationally recognized Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP) principles into chicken production.

Allocation setting continued to be a difficult issue for the Chicken Farmers of Canada in 2004. Downstream stakeholders voiced concerns regarding the allocation process at various times during the year. To CFC's credit they convened a special stakeholders meeting in Ottawa in September to examine allocation issues and to find ways of improving the process. There was a general consensus that a long-term, fact-based approach to allocation is required. However, the issue of differential growth remained a contentious one. The Share the Market Working Group, consisting of farmers and downstream players, was created to look at long-term allocation setting and to identify and evaluate methodologies for differential growth. The report will be presented to CFC Directors at their March 2005 Annual General Meeting.

Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency

The Agency was close to finalizing service agreements and levy orders with provincial boards in 2003 when the first case of BSE was discovered in Canada. This unforeseen event had a negative impact on the Agency's work and created a funding crisis. The Agency had been collecting voluntary levies from beef producers in some provinces. In the months following the discovery of BSE, its funding dropped by approximately 75% and has not yet recovered to the pre-BSE level.

In recognition of this situation and to help the beef Agency to continue to operate, the Council implemented an administrative arrangement with the Agency's Executive Director through the federal government's Interchange Canada program. This arrangement provided the necessary funding to allow the Agency to continue work on the service agreements and levies orders. Council staff worked with federal legal counsel and Agency lawyers to develop levies orders that would meet the needs of beef producers.

The Agency anticipates submitting its first levies orders on domestic production by March 2005 and on imports later in the year.

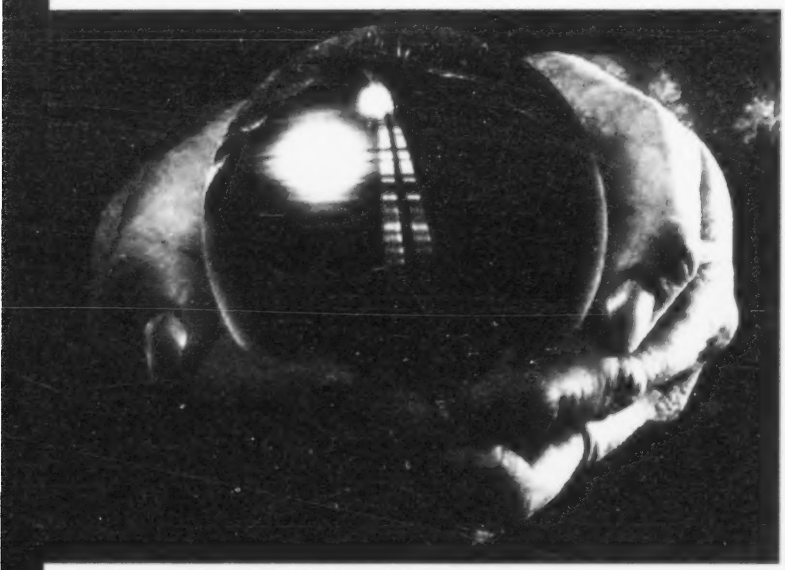

Looking Forward

Two years into its 2003-2006 Strategic Vision, the Council has achieved significant progress towards its strategic goals despite several challenges along the way. In 2005, the Council will continue pressing on towards achieving its strategic objectives.

In its role as overseer of the agencies' operations and facilitator for industry development, the Council will continue to work towards the outcomes set out in its strategic vision. The Council will also continue to take seriously its leadership role with respect to the regulatory framework for supply management and its capacity to stimulate progress and innovative thinking within the agencies and the industry.

As we move into 2005, the Council will work cooperatively with stakeholders to review its agenda and priorities for 2005 and will use their input in developing Council's 2006 -2009 strategic plan. Again, the Council is entirely committed to achieving its goals with the support of its new members, staff and industry representatives.

Legislative Framework

Under Canada's Constitution, agriculture is divided into two jurisdictions; the federal jurisdiction encompassing interprovincial and export marketing and the provincial jurisdiction covering intraprovincial marketing. Any national program must be constructed to respect these two separate but interlinked jurisdictions. The federal government and each province, pursuant to the Constitution, put in place a framework within their own jurisdiction and authority. Structurally, the frameworks have similar parallel components although at the provincial level, there may be some distinctly provincial features.

The supply management system rests on four key pillars:

Provincial and territorial legislation governing commodity and supervisory boards.

The *Farm Products Marketing Agencies Act* of 1972 enables producer groups to set up national marketing agencies.

Federal proclamations to establish each of the national marketing agencies.

Federal, provincial and territorial agreements provide the details for operating the system by setting out how each national marketing agency must operate.

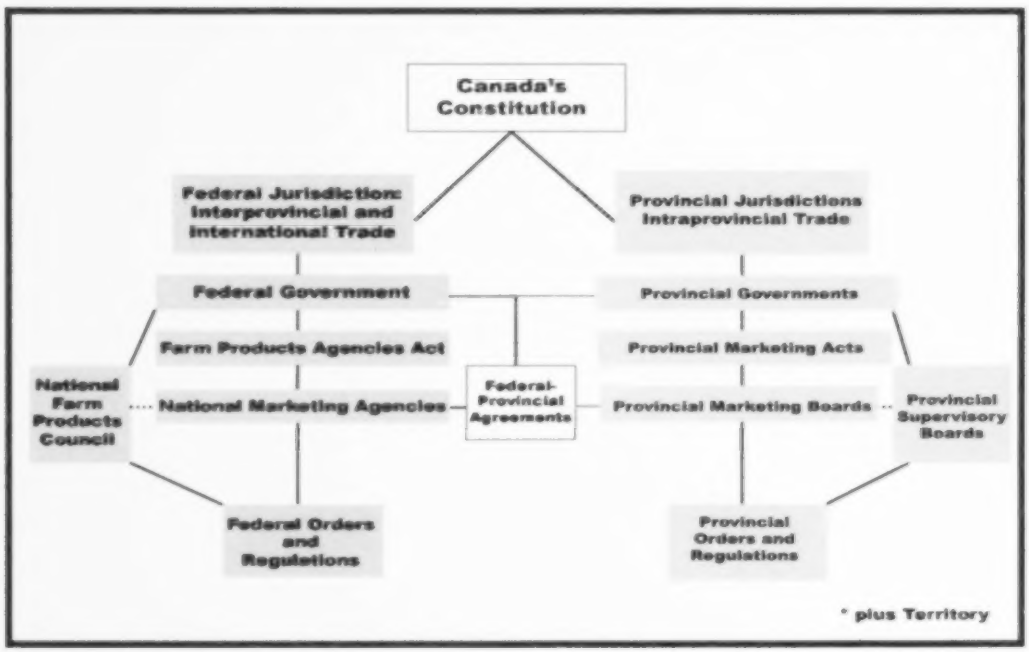

Industry Contacts

Chicken Farmers of Canada
350 Sparks St., Suite 1007
Ottawa, Ontario
K1R 7S8
Phone: (613) 241-2800
Fax: (613) 241-5999
Website: www.chicken.ca
Contact: Mr. Mike Dungate, General Manager

Canadian Turkey Marketing Agency
7145 West Credit Avenue, Building #1, Suite 202
Mississauga, Ontario
L5N 6J7
Phone: (905) 812-3140
Fax: (905) 812-9326
Website: www.canadianturkey.ca
Contact: Mr. Phil Boyd, Executive Director

Canadian Egg Marketing Agency
1501 - 112 Kent Street
Ottawa, Ontario
K1P 5P2
Phone: (613) 238-2514
Fax: (613) 238-1967
Website: www.canadaegg.ca
Contact: Mr. Tim Lambert, Executive Director

Canadian Poultry and Egg Processors Council
1545 Carling Avenue, Suite 400
Ottawa, Ontario
K1Z 8P9
Phone: (613) 724-6605
Fax: (613) 724-4577
Website: www.cpepc.ca
Contact: Mr. Robin Horel, President and CEO

Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency
75 Albert Street, Suite 1101
Ottawa, Ontario
K1P 5E7
Phone: (613) 232-3023
Fax: (613) 232-5241
Website: www.cbhema.com
Contact: Mr. Errol Halkai, General Manager

Further Poultry Processors Association of Canada
2525 St. Laurent Blvd., Suite 203
Ottawa, Ontario
K1G 4K6
Phone: (613) 738-1175
Fax: (613) 733-9501
Website: www.sympatico.ca/fppac
Contact: Mr. Robert DeValk, General Manager

The Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency
310, 6715-8th Street, N.E.
Calgary, Alberta
T2E 7H7
Phone: (403) 275 8558
Fax: (403) 274-5686
Contact: Ms. Gina Grosenick, Executive Director

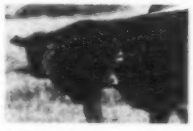

We'd like your comments...

Your suggestions and input are important and helps us to improve the quality of our services. Your feedback is greatly appreciated.

Fax or mail your comments and/or suggestions to the number or address below. Please be assured that your privacy is respected and your responses will remain anonymous.

Email: NFPCWEB@agr.gc.ca
Fax: (613) 995-2097
Mail: NFPC, 344 Slater St., 10th floor, Ottawa, ON K1R 7Y3

2004 EN REVUE

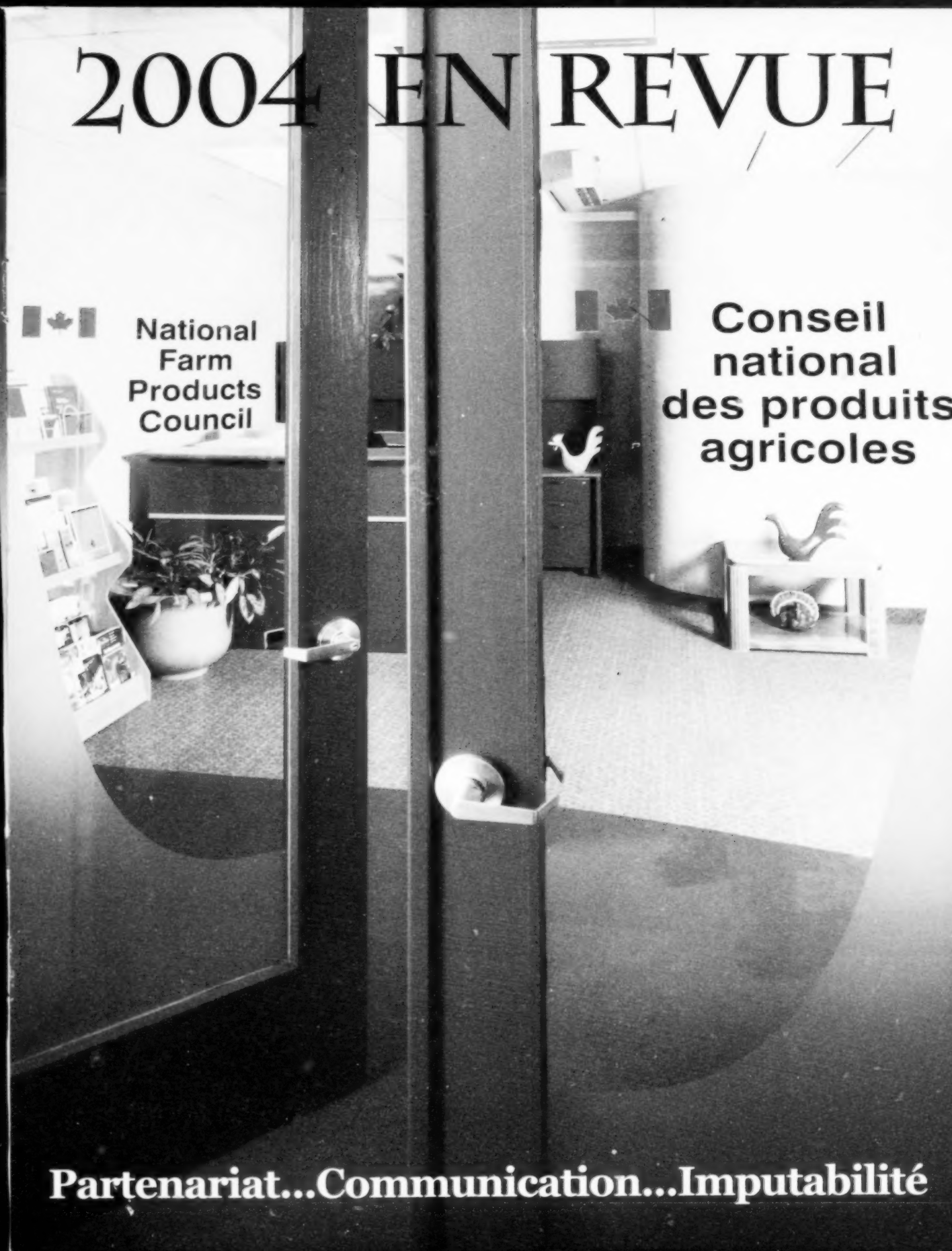

Partenariat...Communication...Imputabilité

Notre mission est :

de faire en sorte que les régimes nationaux de gestion de l'offre dans le secteur de la volaille et des oeufs et tout régime national de prélèvements pour un produit agricole fonctionnent dans le meilleur intérêt de tous les intervenants; et

de promouvoir le dynamisme des secteurs agroalimentaires dont le CNPA assume la responsabilité.

Notre mandat est :

- de conseiller le ministre sur les questions touchant la création et le fonctionnement des offices prévus par la présente loi en vue de maintenir ou de promouvoir l'efficacité et la compétitivité du secteur agricole;
- d'examiner les activités des offices afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux objets énoncés;
- de travailler avec les offices à améliorer l'efficacité de la commercialisation des produits agricoles offerts sur les marchés interprovincial, d'exportation et, dans le cas d'un office de promotion et de recherche, sur le marché d'importation ainsi que des activités de promotion et de recherche à leur sujet; et
- de consulter régulièrement les gouvernements de toutes les provinces et de tous les territoires ayant intérêt à la création ou à l'exercice des pouvoirs d'un ou de plusieurs offices dans le cadre de la présente loi.

Portefeuille de l'agriculture et agroalimentaire

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Conseil national des produits agricoles (CNPA)
Commission canadienne du lait (CCL)
Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)
Commission canadienne des grains (CCG)
Financement agricole Canada (FAC)

Édifice Canada,
10e étage, 344, rue Slater
Ottawa, Ontario K1R 7Y3
Téléphone : (613) 995-6752
Télécopieur : (613) 995-2097
Site Web :
http://www.nfpc-cnpa.gc.ca
Courrier électronique :
nfpcweb@agr.gc.ca

© Ministre des travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 2005

Numéro de catalogue
A99-2/2004
ISBN : 0-662-68501-6

Photo de la couverture : Martin Lipman
Conception graphique : Chantal Lafontaine

Erratum

Veuillez noter une erreur d'ortographe à la table des matières et retranscrite dans les pages 15 et 18. Le titre de la section devrait se lire : Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des **bovins** de boucherie.

Table des matières

Message de la présidente 2

Le personnel et les Membres 3

Examen des affaires du Conseil

Nominations au Conseil 4

Réunions du Conseil 4

Renouvellement des accords fédéraux-provinciaux 4

Audience des plaintes et rapports connexes 6

Coopération stratégique 6
Chefs d'organisme du portefeuille d'AAC 6
ANRAA 7
OMC 7

Groupe de travail concernant l'information sur les marchés de la volaille ... 8

Forum sur les tendances dans les épiceries et services alimentaires 8

Analyse de la conjoncture 9

Mise en oeuvre de la fonction de contrôleur moderne 10

Initiatives en matières de communications 10

État de l'industrie

L'industrie en bref 11
Salubrité alimentaire à la ferme 11
Grippe aviaire 11
Encéphalopathie spongiforme bovine 12

Les offices en bref 12
Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation des poulets à chair 12
Office canadien de commercialisation des oeufs 13
Office canadien de commercialisation du dindon 13
Producteurs de poulet du Canada 14
Office canadien de recherche, de dévelopement des marchés et de promotion des boivins de boucherie 15

Perspectives d'avenir 16

Cadre législatif 17

Points de contact 18

Message de la présidente

L'année 2004 a été à la fois intéressante et remplie de défis, et je me réjouie de vous présenter au nom du Conseil national des produits agricoles le rapport de nos activités, qui sont examinées en fonction de nos objectifs stratégiques et de nos résultats. Le Conseil est fier du rôle de chef de file qu'il a assumé relativement à la réglementation encadrant le régime de gestion de l'offre pour la volaille et les oeufs, ainsi que de sa capacité de stimuler, par l'échange d'information et par la convocation de conférences et de rencontres, une façon innovatrice de penser dans les offices dont il est responsable et dans l'ensemble de l'industrie.

Au moment d'entamer la troisième année de notre plan stratégique, je suis fière de vous signaler l'engagement et la compétence des membres et du personnel du Conseil, ainsi que leur contribution à nos activités durant l'année qui s'est écoulée. Nous avons renforcé notre partenariat avec tous les intervenants en vue de préserver le dynamisme du secteur agroalimentaire canadien. En outre, nous avons réalisé de grands progrès dans l'amélioration des communications ainsi qu'en matière d'échange global de connaissances au sein de l'industrie. Au fur et à mesure que nous mettons en place une culture de gestion moderne fondée sur les principes de transparence, de responsabilisation et d'intégrité, nous sommes déterminés à intégrer ces principes dans nos activités quotidiennes.

Au milieu de l'année, a pris fin le mandat de trois membres du Conseil - Anne Chong Hill, Sandy McCurrach et Félix Destrijker. Je tiens à souligner l'excellente contribution que ces personnes ont apportée. Nous tous, tant au sein du Conseil que dans l'ensemble de l'industrie de la volaille et des oeufs, avons bénéficié de leur compétence et de leur dévouement au travail. Durant la période qui s'est écoulée entre la fin de leur mandat respectif et la nomination de nouveaux membres à la fin de décembre, il s'est produit un accroissement de la charge de travail pour notre vice-président Ron O'Connor, ainsi que pour les membres Michel Veillette et Maurice Giguère. J'aimerais les remercier de leur solide appui et de leur entière coopération.

En ce qui concerne le personnel, notre équipe dirigée par notre directeur exécutif Terry Hayward a subi quelques changements cette année. Nous avons fait nos adieux à Jurgen Schiffer, agent de denrées, qui a pris sa retraite à la fin de l'année après 30 ans de service au gouvernement fédéral, dont 17 au Conseil. Nous avons également fait nos adieux à Louise Séguin, gestionnaire des Services intégrés, qui a saisi l'opportunité d'un détachement auprès du ministère de la Défense nationale. Par contre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Christine Kwasse au poste de directrice des politiques et des programmes. Elle remplace Keith Wilkinson, qui assume au Conseil un poste de conseiller spécial avant sa retraite vers la fin de 2005. Le travail des membres du Conseil ne pourrait pas être accompli avec la même efficacité et la même efficience sans le précieux appui que nous apporte le personnel.

Les défis à relever font partie intégrante de toute activité organisationnelle et ils doivent être perçus comme un élément qui nous motive à atteindre un plus haut niveau de rendement. Certains des défis que nous avons relevés durant l'année échappaient à notre capacité de contrôle, par exemple la désastreuse flambée de grippe aviaire en Colombie-Britannique et la fermeture de nombreux marchés d'exportation pour notre bœuf à cause de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Ces événements ont eu d'importantes incidences sur les producteurs, sur les activités des industries de la volaille et du bœuf et sur les gouvernements à tous les niveaux.

Le Conseil est appelé à régler des différends et à entendre des plaintes concernant les activités des offices de la volaille et des oeufs. Nous avons été déçus des faibles progrès réalisés vers le renouvellement des accords fédéraux-provinciaux pour les oeufs, les dindons et les oeufs d'incubation de poulets à chair par suite de différends touchant la répartition des contingents nationaux de production. Nous espérons sincèrement que les offices considéreront ce renouvellement comme prioritaire durant l'année prochaine.

Conformément à notre rôle d'organisme gouvernemental responsable de superviser l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie, qui regroupe les producteurs de boeuf, notre personnel a collaboré avec l'Office pour mettre en place un régime national de prélèvements sur la production intérieure. Lorsque ce régime entrera en vigueur au début de 2005, l'Office pourra s'attaquer à l'élaboration d'une méthode de perception de prélèvements sur les importations de boeuf. Ce double régime de prélèvements apportera une source de fonds qui facilitera beaucoup le financement de la promotion et de la recherche dans l'industrie canadienne du boeuf.

Au début de la nouvelle année, je crois que le Conseil dispose des atouts nécessaires pour poursuivre son rôle de chef de file et pour stimuler l'industrie à trouver des façons novatrices de mener ses activités et de régler les différends. Nous continuerons à travailler de concert avec nos collègues des gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les autres intervenants, de façon à promouvoir davantage le dynamisme et le succès dans l'industrie de la volaille et des oeufs ainsi que dans celle du boeuf.

La présidente,

Cynthia Currie

1. Reg Milne, 2. Carole Hotte, 3. Lise Leduc, 4. Chantal Lafontaine, 5. **Roger Richard (membre)**, 6. Terry Hayward, 7. Christine Kwasse, 8. Lisette Wathier, 9. John Kirk, 10. **Cynthia Currie (présidente)**, 11. **Susan Johnson (membre)**, 12. Louise Séguin, 13. Pierre Bigras, 14. **Michel Veillette (membre)**, 15. **Juliann Blaser Lindenbach (membre)**, 16. **Ron O'Connor (vice-président)**, 17. Laura LeBoeuf, 18. David Byer, 19. **Maurice Giguère (membre)**, 20. Jurgen Schiffer, 21. Carola McWade, 22. Kevin McBain, 23. **Stewart Affleck (membre)**, 24. Keith Wilkinson. *Encart* : 25. Patricia Lepage, 26. **Larry Campbell (membre)**

Examen des affaires du Conseil

Nominations au Conseil

À la fin de décembre 2004, le ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire, Andy Mitchell, a annoncé la nomination de cinq nouveaux membres au Conseil. M. Larry Campbell, comptable agréé, est un associé du cabinet *Campbell and Company* et propriétaire exploitant d'une ferme d'élevage de bovins de boucherie à Kamloops (Colombie-Britannique). Mme Juliann Blaser Lindenbach, infirmière autorisée en urgentologie et soins ambulatoires, est associée active de l'entreprise *Robella Holsteins* à Balgonie (Saskatchewan). Mme Susan Johnson est propriétaire exploitante de la ferme d'élevage *Shoreline Stock Farm*, une entreprise d'avant-garde en croisement de bovins hybrides à Eddystone (Manitoba). M. Roger Richard est producteur autonome de légumes et de fraises à Acadieville (Nouveau-Brunswick), ainsi qu'un dirigeant de l'entreprise *Finnigan Greenhouse*. M. Stuart Affleck est producteur commercial de pommes de terre à Bedeque (Île-du-Prince-Édouard).

Le Conseil est en mesure de poursuivre l'accomplissement de ses fonctions, suite à ces nominations qui comblent les neufs postes de membres et assurent à chaque région du Canada une solide représentation.

Réunions du Conseil

Pour accomplir le mandat que lui confie la Loi, le Conseil s'est réuni douze fois en 2004, huit fois en personne et quatre fois par téléconférence. Le secrétariat du Conseil coordonne toutes les réunions et tout le matériel destiné aux membres et aux participants. Ces réunions ont permis au Conseil d'être toujours bien informé des activités des offices, de leurs réunions, des problèmes et préoccupations associés à leurs politiques et processus de contingentement, de leur vision stratégique respective, de leurs plans de travail et de leurs budgets. L'approbation préalable des règlements sur le contingentement et des ordonnances sur les redevances à payer, que prennent les quatre offices de la volaille et des oeufs, reste l'une des principales fonctions du Conseil.

Gauche à droite : Michel Veillette, Juliann Blaser Lindenbach, Maurice Giguère et Laura LeBoeuf.

Le Conseil a aussi reçu des sessions d'information concernant les questions touchant l'ensemble de l'industrie, notamment les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les programmes de salubrité alimentaire à la ferme et certains autres aspects relatifs aux industries de la volaille et des oeufs comme l'attribution de contingents tarifaires et les mesures prises par l'industrie pour lutter contre la flambée de grippe aviaire en Colombie-Britannique en février 2004.

Le Conseil a reçu sur une base régulière des sessions d'information concernant la préparation d'ordonnances sur les redevances à payer, ainsi que plusieurs breffages tout au long de l'année concernant la situation dans l'industrie du boeuf. Le Conseil a aussi bénéficié d'exposés touchant le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), le Bureau du commissaire à l'éthique et la fonction de contrôleur moderne.

Renouvellement des AFP

La nécessité de renouveler les accords fédéraux-provinciaux (AFP) dans les secteurs des oeufs, du dindon et des oeufs d'incubation de poulets à chair est demeurée l'une des grandes préoccupations du Conseil. Durant une réunion tenue en 1998, les ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territorial ont demandé aux offices canadiens de commercialisation de la volaille et des oeufs de renouveler leur accord respectif. Cette demande visait à faire en sorte que les activités de ces offices reposent sur un solide fondement juridique et que ces accords soient harmonisés aux pratiques actuelles afin de rendre le régime de gestion de l'offre plus sensible aux besoins du marché. Quelques-uns d'entre eux existent depuis plus de 30 ans et ne sont plus conformes aux pratiques actuelles des offices.

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont été le premier office canadien à signer un nouvel accord fédéral-provincial, en juin 2001. Cet accord comprend une nouvelle méthode de contingentement axée sur les besoins du marché et réintègre les signataires de la Colombie-Britannique, qui s'étaient retirés de l'AFP du poulet une décennie auparavant. Une fois le renouvellement de l'AFP des PPC accomplie, l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO), l'Office canadien de commercialisation du dindon (OCCD) et l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation des poulets à chair (OCCOIPC) ont entamé l'ébauche de leur accord respectif en utilisant une structure et une présentation similaires à celles de l'AFP des PPC.

Tout au long de l'année 2004, les progrès attendus de l'OCCO, de l'OCCD et de l'OCCOIPC en la matière ont achoppé sur des questions touchant l'attribution des contingents entre les provinces signataires.

OCCO - Les trois signataires de la Saskatchewan ont indiqué qu'ils ne signeront pas un AFP comprenant la nouvelle méthode de répartition des contingents proposée par l'OCCO. La Saskatchewan conteste cette méthode, alléguant qu'elle n'est pas conforme aux dispositions de la *Loi sur les offices des produits agricoles*. La Saskatchewan maintient que la nouvelle méthode ne prend pas en considération le principe de l'avantage comparé de production.

Gauche à droite : directeur exécutif, Terry Hayward et vice-président, Ron O'Connor.

Le 30 août 2004, les signataires de la Saskatchewan ont déposé devant la Cour fédérale une requête d'examen judiciaire des contingents attribués par l'OCCO pour les années 2004 et 2005. Selon la Saskatchewan, l'OCCO n'a pas pris en considération les critères énoncés dans la Proclamation des oeufs mais a plutôt utilisé une formule d'attribution qui n'était pas expressément énoncée dans le plan de commercialisation. La Saskatchewan demande à la Cour d'annuler les décisions de contingentement prises par l'OCCO ainsi que d'interdire toute autre utilisation de son actuelle formule de répartition des contingents. On s'attend à ce que la Cour entende cette affaire au début de 2005.

OCCD - Très peu de progrès a été réalisé vers le renouvellement de l'AFP du dindon en 2004, malgré les efforts consentis par les administrateurs de l'OCCD pour élaborer une politique de contingentement sensible aux futurs besoins du marché. Les signataires de la Colombie-Britannique ont déposé une plainte auprès du Conseil en décembre 2003, alléguant que l'OCCD n'avait pas pris en considération l'avantage comparé de production enchâssé dans la Loi ainsi que certains critères énoncés dans le plan de commercialisation lorsqu'il a procédé à l'attribution des contingents, entravant ainsi la sensibilité aux besoins du marché et la croissance du marché en C.-B. Le Conseil a donc tenu une audience pour régler cette plainte en décembre 2004 (voir la section suivante).

OCCOIPC - Les progrès vers le renouvellement de l'AFP ont essentiellement cessé en 2004. La principale raison de cette situation était le rajustement apporté à la méthode d'attribution des contingents afin de tenir compte des importations. Depuis la création de l'Office en 1986, l'Alberta était traitée différemment des autres provinces membres en matière d'assignation des niveaux de production aux provinces. Cette situation découlait du fait que les importations exprimées en pourcentage de l'offre totale d'œufs d'incubation en Alberta étaient et sont encore sensiblement inférieures aux pourcentages correspondants des autres provinces membres. Dans le cadre du renouvellement de son AFP, l'Office essayait d'en arriver à un processus de contingentement plus équitable pour toutes les provinces membres. En août 2004, invoquant les dispositions de l'AFP existant, les signataires de l'Alberta ont signifié leur intention de se retirer du régime national à compter du 1er décembre 2004. Cela ne laisse à l'OCCOIPC que quatre provinces membres : la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario et le Québec.

Le renouvellement des accords fédéraux-provinciaux continuera d'être l'une des principales priorités du Conseil en 2005. Le Conseil travaillera de concert avec les offices, leur gouvernement provincial ou territorial respectif et les régies agroalimentaires concernées pour mener à terme ce processus.

Audience des plaintes et rapports connexes

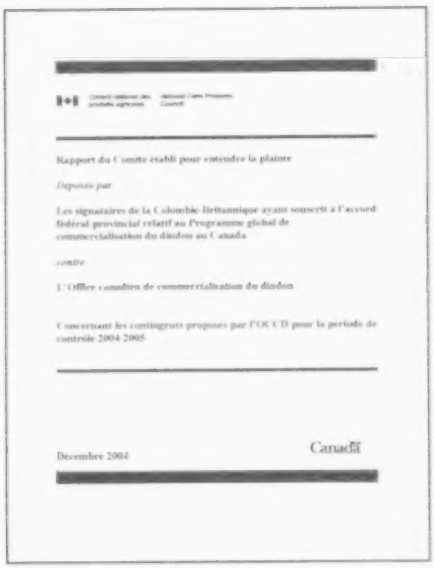

Rapport du Comité établi pour entendre la plainte

Déposée par

Les signataires de la Colombie-Britannique ayant souscrit à l'accord fédéral-provincial relatif au Programme global de commercialisation du dindon au Canada

contre

L'Office canadien de commercialisation du dindon

Concernant les contingents proposés par l'OCCD pour la période de contrôle 2004-2005

Décembre 2004

Canada

En vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, le Conseil assume un rôle quasi-judiciaire en matière de règlement des plaintes déposées par toute partie qui se croit directement lésée par toute décision prise par un office. Ce rôle pourrait prendre la forme de facilitations et/ou d'enquête en bonne et due forme, selon ce que le Conseil juge approprié.

Au début de l'année 2004, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) a déposé une plainte concernant le processus de contingentement utilisé par les Producteurs de poulet du Canada pour la période A-58 et concernant l'ensemble du processus de contingentement dans le secteur du poulet. Au lieu de tenir une audience, le Conseil a convoqué une réunion entre les PPC et le CCTOV pour favoriser une discussion ouverte des problèmes soulevés par le CCTOV. La réunion a été constructive et positive. Les représentants du CCTOV et des PPC ont exprimé au Conseil leur appréciation pour la tenue de cette réunion, la décrivant comme une façon novatrice d'atteindre un consensus.

Durant l'année, le Conseil a tenu des audiences pour régler quatre plaintes distinctes. En mars 2004, il a tenu une audience pour entendre les plaintes déposées par les signataires à la fois de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique ayant souscrit au plan des œufs, qui contestaient le règlement sur le contingentement proposé par l'OCCO pour l'année civile 2004. Les membres du Conseil Cynthia Currie, Anne Chong Hill et Maurice Giguère ont formé le Comité des plaintes. Durant cette audience, les provinces ont réussi à s'entendre pour établir un règlement sur le contingentement intérimaire. Le rapport énonçant les constatations du Comité des plaintes a été accepté par l'ensemble du Conseil et diffusé à grande échelle.

En octobre 2004, le Comité des plaintes formé de Cynthia Currie et de Michel Veillette a entendu une plainte déposée par Volaille Giannone inc., qui contestait une pénalité imposée par les Producteurs de poulet du Canada en vertu de la Politique d'expansion du marché appliquée par cet office. Bien que les parties à cette plainte aient convenu que le redressement demandé par chacune d'elles n'était pas du ressort du Conseil, elles ont consenti à la tenue d'une audience. Le rapport du Comité a été entériné par le Conseil au complet.

Les signataires de la Colombie-Britannique ayant souscrit au plan de commercialisation du dindon ont déposé une plainte auprès du Conseil en décembre 2003 alléguant que l'Office canadien de commercialisation du dindon avait omis de maintenir un régime de contingentement sensible aux besoins du marché puisqu'il n'avait pas respecté les critères énoncés dans le plan de commercialisation lorsqu'il a établi et attribué aux provinces ses contingents pour la période de contrôle 2004-2005. Entre-temps, plusieurs tentatives pour régler la question ont été faires par l'OCCD et par le Conseil dans son rôle de facilitateur. Malheureusement, toutes ces tentatives se sont soldées par un échec. Suite à cette plainte, le Conseil a demandé à l'OCCD de tenir une réunion spéciale de ses administrateurs pour régler les préoccupations de la Colombie-Britannique. Plusieurs réunions ont eu lieu tout au long de 2004, mais l'Office a été incapable de régler la question. La plainte a été entendue le 1er décembre 2004. Les membres du Conseil Ron O'Connor et Michel Veillette ont formé le Comité des plaintes et ont présenté leur rapport, à la suite duquel le Conseil a établi que l'Office n'avait pas réellement ou concrètement pris en considération les critères énoncés dans sa Proclamation. Par conséquent, le Conseil a refusé d'approuver au préalable le Règlement sur le contingentement proposé par l'Office pour la période de contrôle 2004-2005. Tous les rapports d'audience ainsi publiés par le Conseil sont affichés à notre site web.

Coopération stratégique

Chefs d'organisme du portefeuille d'AAC

Comme le Conseil fait partie du portefeuille d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), la présidente et le personnel ont participé aux

réunions et aux activités du portefeuille afin de se tenir au courant des grandes questions et de l'orientation stratégique du Ministère. Le portefeuille d'AAC comprend six organismes : Agriculture et Agroalimentaire Canada; Agence canadienne d'inspection des aliments; Société du crédit agricole Canada; Commission canadienne du grain; Commission canadienne du lait et Conseil national des produits agricoles. Chaque organisme rattaché au portefeuille a son mandat distinct, sa propre structure organisationnelle et ses relations particulières avec le ministre. Pour appuyer le ministre dans la gestion courante de son portefeuille, le gouvernement a nommé un sous-ministre ou chef d'organisme pour chacun des organismes du portefeuille.

Chaque chef d'organisme rattaché au portefeuille est nommé par décret sur la recommandation du ministre. Les responsabilités des chefs d'organisme et leur relations avec le ministre varient selon les dispositions législatives régissant l'organisme en question. Ainsi, le ministre exerce divers degrés de contrôle et de responsabilité pour chaque organisme. Néanmoins, chaque chef d'organisme relève directement du ministre et, par l'intermédiaire du ministre, rapporte au Parlement. Les chefs d'organisme rattaché au portefeuille se rencontrent plusieurs fois par année pour discuter de sujets d'intérêt mutuel et pour assister le ministre par des conseils pertinents concernant les questions relevant de leur propre organisme. Au début de 2005, les chefs d'organisme tiendront une session de réflexion pour discuter de questions d'intérêt commun.

Association nationale des régies agricoles et agroalimentaires (ANRAA)

Le Conseil est membre de l'Association nationale des régies agricoles et agroalimentaires. L'ANRAA comprend le Conseil et onze régies agroalimentaires provinciales ou territoriale. L'ANRAA se réunit de temps à autre pour discuter de questions concernant les activités et les problèmes d'envergure nationale touchant les offices canadiens responsables de la gestion de l'offre dans le secteur de la volaille et des œufs. Ces régies agroalimentaires réglementent, selon le cas, les offices de commercialisation canadiens et provinciaux responsables de produits visés par la gestion de l'offre et autres denrées qui relevent de leurs compétences. Le Conseil a assumé un rôle de chef de file lors des consultations menées par l'ANRAA auprès des intervenants et des associations de l'industrie en 2004. Les principales questions ayant fait l'objet de discussions lors des réunions de l'ANRAA étaient le renouvellement des AFP et d'autres points touchant les participants de l'industrie, les offices et les gouvernements, notamment l'amélioration des communications entre toutes les parties.

Rencontre avec l'exécutif de l'OCCD.

Organisation mondiale du commerce

Les négociations de l'OMC ont constitué l'une des principales préoccupations, tant au niveau du gouvernement et des offices canadiens qu'à celui des secteurs industriels, en 2004. Les négociations visent à réaliser des améliorations concrètes touchant l'accès au marché, l'élimination des subventions à l'exportation et la réduction des mesures de soutien au secteur agricole national susceptibles de fausser les échanges. En juillet 2004, les membres de l'OMC ont convenu d'adopter un cadre agricole répondant à de nombreux objectifs du Canada, notamment en ce qui touche la réduction des mesures de soutien au secteur agricole national susceptibles de fausser les échanges, l'élimination des subventions à l'exportation et l'amélioration de l'accès au marché. Bien que les producteurs canadiens de volaille et d'œufs ayant souscrit à la gestion de l'offre considèrent que cette entente

constitue une amélioration par rapport aux propositions antérieures, ils ont néanmoins exprimé leurs préoccupations concernant les défis que doit relever leur industrie concernant les futures négociations en matière de mesures de soutien au secteur agricole national, d'accès au marché et de niveau efficace des tarifs.

Groupe de travail concernant l'information sur les marchés de la volaille (GTIMV)

Pour renforcer le dynamisme, la compétitivité et la rentabilité du secteur agricole et agroalimentaire canadien, le Conseil pilote le Groupe de travail concernant l'information sur les marchés de la volaille composé de représentants des quatre offices, deux associations de transformateurs et les départements du gouvernement. Le GTIMV se réunit sur une base régulière pour travailler à l'élaboration d'une base de données statistiques crédibles et exactes dans le secteur de la volaille et des œufs, ce qui constitue un outil essentiel pour le régime de gestion de l'offre.

En 2004, le personnel du Conseil a collaboré avec celui de la Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, à Agriculture et Agroalimentaire Canada, pour faire avancer ce processus. Le personnel du Conseil a aussi appuyé l'Agence canadienne d'inspection des aliments en matière de saisie des données sur les exportations de viande de volaille aux États-Unis pour l'année civile 2003. À cette fin, le Conseil s'est engagé à poursuivre en 2005 l'appui qu'il apporte au Groupe en vue de mettre en place une base de données commune pour la production, les stocks en entrepôt, la consommation et le commerce. Pour cela, l'industrie et le gouvernement devront s'entendre pour déterminer les paramètres de collecte des données et le mode de diffusion.

Forum sur les tendances dans les épiceries et services alimentaires

En mai 2004, le Conseil a franchi une importante étape vers le renforcement de la coopération axée sur les consommateurs entre les participants de l'industrie et avec les gouvernements en tenant à Ottawa son Forum sur les tendances dans le secteur des épiceries et des services alimentaires, cette activité étant offerte à tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement en volaille et en œufs. Cette activité a réuni les chefs de file des secteurs de la volaille et des œufs, les représentants des épiceries, des services alimentaires et de la distribution alimentaire, plusieurs universitaires spécialisés en la matière et un certain nombre de fonctionnaires fédéraux et provinciaux en vue de discuter des tendances sur le marché et des incidences actuelles sur les consommateurs.

Les cinq principaux conférenciers, qui étaient Allan Gregg (président de *Strategic Counsel*), Nick Jennery (président du Conseil canadien de la distribution alimentaire), Craig Watson (vice-président de l'assurance de la qualité chez *Sysco Inc.*), Cora Tsouflidou (fondatrice, présidente et chef de la direction de Chez Cora) et David E. Bell (professeur en agriculture et commerce à la *Harvard Business School*), ont discuté de la situation actuelle dans les secteurs des épiceries et des services alimentaires. Ils ont orienté le dialogue sur les principaux changements dans l'industrie, les motifs fondamentaux du comportement des consommateurs, le concept de chaîne de valeur dans l'industrie, ainsi que les défis à relever et les possibilités à saisir dans le secteur des épiceries et des aliments.

Lors des discussions en groupe, les participants ont donné leurs impressions concernant les points présentés par les panélistes et ont élargi leur compréhension des conditions actuelles et des perspectives d'avenir dans l'industrie agroalimentaire. Ce forum a établi un solide fondement pour une communication efficace, a brossé le contexte global de l'industrie et a fait ressortir des idées visant à renforcer le partenariat, à préciser une vision collective et à partager la prospérité.

Les participants ont exprimé une rétroaction positive concernant l'activité dans son ensemble et les exposés exceptionnels faits par les conférenciers invités. Ils ont aussi fort apprécié ce forum qui a facilité le transfert de connaissances et a contribué à promouvoir un entrepreneuriat efficace à l'échelle du pays. Le Conseil désire ardemment réunir de nouveau les chefs de file de l'industrie de la volaille et des œufs pour examiner en profondeur les résultats et les initiatives visant à promouvoir le succès et la prospérité du secteur agroalimentaire de la volaille et des œufs au Canada.

Analyse de la conjoncture

Pour faire le suivi de l'environnement opérationnel, le Conseil a rencontré à de nombreuses reprises les offices, ainsi que les intervenants des secteurs connexes et leurs associations. Ces réunions ont permis au Conseil de rester bien informé au sujet des principales questions : tendances en matière de production et rôle croissant de la technologie; tendances en matière de consommation sur les marchés de la volaille et des œufs; et développement et promotion du secteur des épiceries et des services alimentaires.

En 2004, le personnel du Conseil a participé à un certain nombre de forums et d'ateliers à l'échelle tant locale que mondiale afin d'accroître ses connaissances sur les tendances et les développements dans le secteur agricole et agroalimentaire. Les membres et le personnel du Conseil ont aussi assisté à toutes les assemblées annuelles des offices canadiens, aux réunions spéciales des intervenants et aux assemblées annuelles de la plupart des offices de commercialisation provinciaux. En outre, ils ont assisté à l'assemblée annuelle du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, de l'Association canadienne des éleveurs de bovins, du Conseil des tribunaux administratifs canadiens, du Conseil canadien des clubs 4H, de la *Royal Agricultural Winter Fair* et de la Fédération canadienne de l'agriculture. Au cours des dernières années, le Conseil a réalisé un certain nombre d'initiatives sur la scène internationale; il a notamment piloté une mission industrielle au Brésil en septembre 2003, assisté à la foire ANUGA en Allemagne en 2001 et tenu un kiosque à la foire japonaise Foodex en 2001. Cette année, le Conseil a rempli ses engagements sur la scène internationale en participant à un certain nombre d'activités. L'une d'elles était la foire SIAL tenue à Paris, qui est la plus importante exposition mondiale d'aliments et de produits connexes et qui met en contact des acheteurs et des vendeurs venant de tous les coins du monde, afin de promouvoir

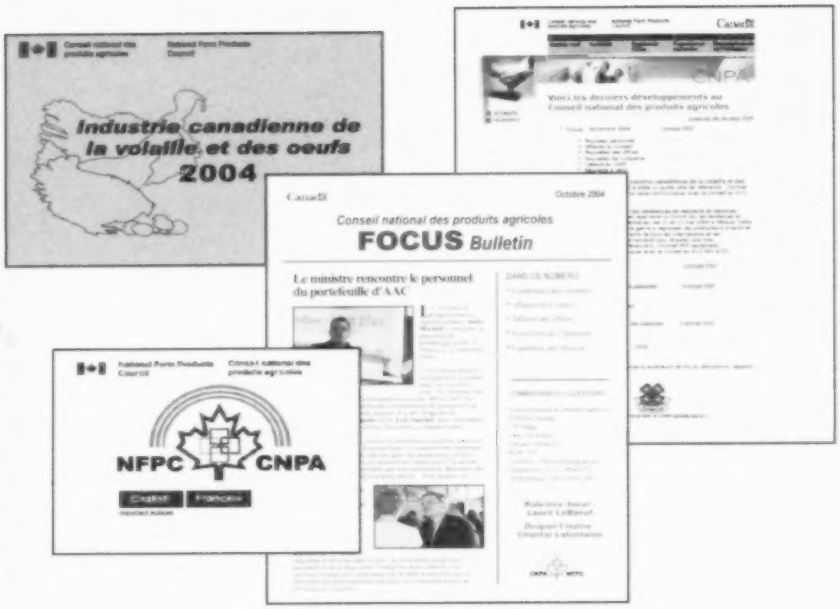

leurs produits novateurs et d'établir des liens commerciaux. Le Conseil a participé cette année à la SIAL afin d'observer et de déterminer si cette exposition peut servir à commercialiser sur les marchés mondiaux nos exportations de volaille et de boeuf. Les autres activités ont compris la réunion du Comité consultatif spécial en matière de gestion, qu'a mis sur pied l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), afin de discuter de sa nouvelle vision, qui est de promouvoir la salubrité alimentaire et la prospérité du secteur rural dans les Amériques. L'IICA est un organisme spécialisé du système interaméricain, qui a pour mission d'encourager et d'appuyer les efforts de ses États membres en vue de promouvoir leur développement agricole et leur bien-être rural. En outre, le Conseil a envoyé des représentants à l'*USDA Outlook Conference* en février 2004.

Mise en oeuvre de la fonction de contrôleur moderne

Le Conseil a franchi la première étape vers la mise en oeuvre de la fonction de contrôleur moderne (ou pratiques modernes de gestion) en 2003 lorsqu'on a effectué une évaluation de sa capacité opérationnelle. Suite à cette évaluation, divers projets ont été repérés pour améliorer le fonctionnement interne du Conseil. Le premier projet consistait à examiner et à consigner par écrit les processus opérationnels, et il était axé sur les pratiques de gestion financière du Conseil. Le deuxième projet visait à améliorer le plan stratégique du Conseil et ses processus de mesure du rendement. Conformément à son engagement de rester transparent et redevable envers les Canadiens, le Conseil rendra officiels ses processus de planification et de divulgation, utilisant à cette fin un modèle d'analyse détaillée du risque. La majeure partie de ce travail sera effectuée en 2005. Comme la gestion du risque fait partie de la fonction de contrôleur moderne, le Conseil s'est déjà engagé dans la bonne voie pour évaluer, gérer et atténuer les risques associés à ses activités. Dans le cadre de la mise en oeuvre de sa vision stratégique pour 2003-2006, le Conseil continuera à élaborer les processus nécessaires pour évaluer les risques importants.

Initiatives en matière de communications

Le Conseil a fourni d'excellents services de communication et d'information à ses associés de l'industrie et aux autres intervenants tout au long de l'année 2004. Le bulletin FOCUS a subi une cure de rajeunissement; une nouvelle section touchant les développements sur la scène internationale a été ajoutée; et un nouveau mode de diffusion électronique est maintenant offert. Le nombre de lecteurs de FOCUS a augmenté de 15 % grâce à notre mode novateur de diffusion, et nous avons reçu une rétroaction positive concernant sa conception et son contenu.

Le personnel du Conseil a continué à mettre à jour et à améliorer le site web du Conseil, afin de le rendre plus accessible, plus convivial et plus informatif pour les visiteurs. Ces derniers ont consulté principalement la page d'accueil et les pages de liens avec les gouvernements provinciaux et leurs offices de commercialisation responsables de la gestion de l'offre. De plus, nous avons répondu à de nombreux courriels demandant de l'information. Conformément aux directives du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, nous avons ajouté une nouvelle section touchant les contrats, les déplacements et les frais de représentation, ainsi que la reclassification de postes. Pour promouvoir au sein de l'industrie l'échange d'information sur les marchés, la troisième édition du guide Industrie canadienne de la volaille et des œufs a été publiée vers la fin de l'été. Ce guide de référence fort exhaustif constitue une mine de faits et de données statistiques sur l'industrie de la volaille et des œufs. Cet outil pratique est très utile à l'industrie, au monde universitaire, aux ministères et aux députés.

État de l'industrie

L'industrie en bref

Salubrité alimentaire à la ferme

La salubrité alimentaire est devenue une très importante préoccupation pour les gouvernements, l'industrie et les consommateurs, particulièrement suite à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et à la grippe aviaire qui ont touché le Canada. Le secteur agricole s'est engagé à fournir des aliments sains et à préserver la qualité des aliments au niveau de la ferme. Depuis 1991, l'ACIA applique son Programme d'amélioration de la salubrité des aliments (PASA) destiné à motiver et à préserver l'élaboration et la mise en oeuvre de pratiques et de normes conformes à l'analyse des risques et maîtrise de points critiques (ARMPC; ou HACCP en anglais). Ce système reconnu à l'échelle internationale comprend un ensemble de sept principes fondamentaux visant à prévenir et à contrer tout éventuel risque d'insalubrité dans les établissements enregistrés au fédéral qui sont associés à la commercialisation de viandes, de produits laitiers, d'œufs de consommation, d'œufs destinés à la transformation, de couvoirs et d'autres aliments semblables.

Tous les offices canadiens continuent à travailler de concert avec les gouvernements, l'ACIA et les autres organismes pour faire en sorte que leur industrie respective fonctionne dans un environnement sain et soit en mesure de fournir des produits sains sur les marchés tant canadiens qu'internationaux. Ces offices ont mis en place des groupes de travail techniques et des comités responsables d'appliquer les programmes de salubrité alimentaire et d'en surveiller le fonctionnement. La reconnaissance que le gouvernement accorde aux programmes de salubrité alimentaire à la ferme fondés sur le système ARMPC est cruciale pour préserver la réputation de salubrité alimentaire et de qualité dont jouissent les produits canadiens sur les marchés tant intérieurs qu'internationaux et pour ouvrir des débouchés supplémentaires à nos produits.

La grippe aviaire

En février 2004, s'est déclarée une flambée de grippe aviaire fortement pathogène dans la Vallée du Fraser, en Colombie-Britannique. La flambée de grippe aviaire s'est propagée d'une ferme à l'autre, causant de considérables dommages à l'industrie de la volaille et des œufs. Par conséquent, l'ancien ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'honorable Bob Speller, a annoncé l'abattage intégral de tous les troupeaux commerciaux de volailles et d'autres oiseaux de basse-cour dans la zone de contrôle située dans la Vallée du Fraser, en Colombie-Britannique. La décision était fondée sur la recommandation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments après consultation avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et de l'industrie de la volaille. Pour localiser et éradiquer le virus, on a procédé à l'abattage intégral des troupeaux de 410 producteurs commerciaux de volaille et de 553 petits producteurs, ce qui signifiait au total 14,9 millions d'oiseaux pour les troupeaux commerciaux et 18 milliers d'oiseaux pour les petits troupeaux. Les mesures d'urgence, appliquées à tous les niveaux de gouvernement, l'industrie et les résidents de la région, ont été couronnées de succès car on a éradiqué le virus qui attaquait les oiseaux dans la région touchée. À titre de parrain et de participant, le Conseil a appuyé le Forum canadien de l'industrie de la volaille, qui a eu lieu à Abbotsford (C.-B.) les 27 et 28 octobre 2004. Le Forum avait pour but de discuter des plans visant à améliorer la lutte contre toute autre éventuelle flambée de maladie de la volaille au Canada. Selon les chiffres cités dans le compte rendu du Forum publié en décembre 2004, le coût économique de la flambée est estimé à plusieurs centaines de millions de dollars. Le thème du Forum était " La grippe aviaire...Leçons apprises et perspectives d'avenir."

L'activité a réuni plus de 180 intervenants de l'industrie venant des diverses régions du Canada. Le Conseil a félicité les offices, les gouvernements et les intervenants de l'industrie pour leur coopération dans la lutte contre la grippe aviaire en Colombie-Britannique, ce qui a permis d'approvisionner convenablement le marché de cette province et de minimiser les incidences de cette flambée sur l'ensemble de l'industrie canadienne. Le Conseil continuera le suivi de la situation en 2005.

Encéphalopathie spongiforme bovine

L'ESB constitue un sérieux problème pour les gouvernements et pour l'industrie des bovins de boucherie depuis que sa présence au Canada a été confirmée au printemps 2003. Cette crise a fortement perturbé les exportations canadiennes de bovins et de boeuf, et elle a gravement affecté l'ensemble du secteur agricole et agroalimentaire. Pour mieux gérer cette situation, le gouvernement fédéral travaille de concert avec les gouvernements provinciaux et avec l'industrie sur le plan intérieur, et avec les États-Unis et d'autres pays sur la scène internationale.

Un certain nombre d'options précises ont fait l'objet de discussions aux niveaux fédéral et provincial en vue de rouvrir la frontière américaine, d'accroître la capacité d'abattage, de fournir des animaux compatibles avec la capacité d'abattage disponible, de protéger les revenus des producteurs et d'élargir l'accès aux marchés étrangers. Dans le cadre de son rôle de supervision de l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie, le Conseil continuera à faire le suivi des développements relatifs à l'ESB.

Les offices en bref

Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulets à chair

L'Office a passé une année remplie de défis. Son espoir d'établir un consensus pour le renouvellement de son entente fédérale-provinciale a été balayé par l'avis de retrait qu'a signifié l'Alberta en août 2004. L'Alberta s'est retirée de l'Office à compter du 1er décembre 2004. Le principal motif de son retrait était l'incapacité de tous les membres de l'Office à s'entendre sur la part des importations que devait assumer l'Alberta et sur les incidences de cette part des importations sur son contingent provincial.

L'Office a consacré une importante part de ses énergies au Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation (PCQOIMD) en 2004. Durant l'année, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a annoncé qu'elle avait terminé la première partie (programme de salubrité alimentaire) de son examen technique à l'OCCOIPC. Cet examen a pour objet de confirmer que le programme est techniquement solide et qu'il est conforme aux principes du système d'analyse des risques et maîtrise de points critiques (ARMPC). Le programme PCQOIMD est désormais prêt à être mis en oeuvre dans les installations de production d'œufs d'incubation de poulets à chair à l'échelle du pays avant qu'on procède aux autres étapes du processus de reconnaissance.

Office canadien de commercialisation des oeufs

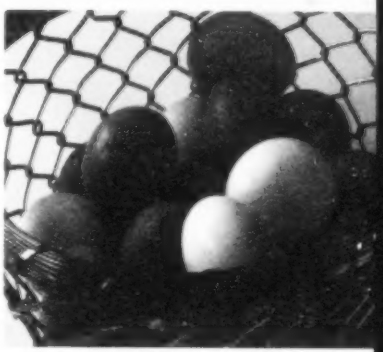

L'Office a entamé l'année sans règlement sur le contingentement et sans ordonnance sur les redevances à payer, à cause de deux plaintes que les signataires de la Colombie-Britannique et ceux de la Saskatchewan avaient déposées auprès du Conseil concernant le règlement sur le contingentement et l'ordonnance sur les redevances à payer de l'Office pour 2004 (voir la section " Audience des plaintes et rapports connexes "). Suite à l'audition des plaintes, après une demande faite par l'Office et avec l'appui des plaignants, le Conseil a approuvé au préalable le 23 mars un règlement sur le contingentement et une ordonnance sur les redevances à payer intérimaires ayant tous deux comme date d'expiration le 31 juillet 2004. Durant la période au cours de laquelle l'Office ne disposait pas de règlement sur le contingentement et ni d'ordonnance sur les redevances à payer, l'Office a reçu à titre de prélèvements les contributions versées par les producteurs sur une base volontaire (25 cents la douzaine).

Avec l'arrivée de la grippe aviaire en Colombie-Britannique en février, l'Office a dû travailler activement en vue d'approvisionner convenablement le marché des œufs de consommation dans cette province. L'Office a consenti des efforts considérables pour y arriver, et il s'est acquitté très efficacement de cette tâche. Il applique actuellement un programme visant à repeupler méthodiquement les poulaillers au cours des prochains mois. Malgré ces défis, l'Office a accompli un certain nombre de réalisations en 2004. En vue de préserver la salubrité alimentaire, l'OCCO a travaillé de concert avec l'ACIA pour améliorer son programme " Propreté d'abord - Propreté toujours " qui est fondé sur les principes de l'ARMPC. L'Office s'applique à régler les aspects techniques du programme et il espère en terminer sous peu le protocole de mise en oeuvre. L'OCCO a participé activement à régler les questions touchant les négociations de l'OMC et il a assisté à un certain nombre de réunions et de conférences.

Office canadien de commercialisation du dindon

L'Office a eu à relever un certain nombre d'exigeants défis en 2004. Comme c'était le cas pour les autres offices, l'un des principaux problèmes a été que les signataires souscrivant au plan du dindon ont été incapables d'établir un consensus sur le renouvellement de leur AFP. À la fin de 2003, le ministre de l'*Agriculture, Fisheries and Food* de la Colombie-Britannique, le *B.C. Farm Industry Review Board* et le *B.C. Turkey Producers Marketing Board* (les signataires de la C. B.) ont contesté les méthodes de contingentement utilisées par l'OCCD, alléguant que cet office avait omis de prendre en considération les critères énoncés dans le plan de commercialisation lorsqu'il a attribué les contingents en sus de la base aux provinces (voir la section " Audience des plaintes et rapports connexes ").

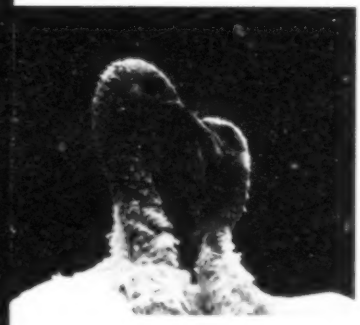

En 2004, une autre plainte a été déposée devant le Conseil par la société Leth Farms Ltd., un producteur-transformateur verticalement intégré de l'Alberta commercialisant du dindon organique, qui alléguait que l'OCCD avait commis une erreur lors du calcul de la quantité commercialisée par cette firme en vertu de la Politique d'exportation. Selon la firme Leth Farms, l'*Alberta Turkey Producers* lui a imposé un montant excessif de prélèvements et de pénalités. Après avoir examiné les motifs à l'appui de l'appel, le Conseil a informé le plaignant que le redressement demandé n'était pas de son ressort et qu'il lui était donc impossible de prendre quelque mesure en la matière pour le moment. En décembre, le Conseil a reçu de la Cour fédérale du Canada un avis de requête demandant la réponse du Procureur général du Canada et de l'OCCD à un affidavit déposé par la firme Leth Farms.

Malgré tous les efforts consentis par l'Office, la consommation de dindon par habitant reste inchangée depuis un certain nombre d'années. Actuellement, les efforts visant à accroître la consommation de dindon comprennent une campagne multimédia novatrice intitulée " Dindon au menu " lancée au début de 2004. Toutefois, la campagne ne continuera pas en 2005 car elle n'a pas recueilli l'appui de tous les producteurs et transformateurs. Une campagne de promotion de cette envergure aurait pu aider considérablement l'industrie à accroître la consommation de dindon, rapportant ainsi d'intéressants avantages à l'Office, à l'industrie et aux consommateurs.

À la fin de 2004, une importante possibilité de croissance s'est présentée à l'industrie sous la forme d'un sandwich de charcuterie de dindon que lançait la chaîne de restauration McDonald. Le Conseil espère sincèrement que cette innovation apportera au secteur du dindon la croissance de la consommation dont il a tant besoin. Comme les autres offices, l'OCCD a activement participé au travail préparatoire aux négociations de l'OMC.

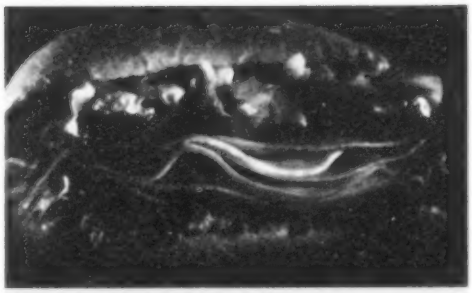

Nouveau sandwich à la dinde de McDonald.

Producteurs de poulet du Canada

Depuis longtemps déjà, l'Office s'acquitte de son engagement à faire le suivi des tendances et à surveiller la consommation de poulet dans tout le pays à intervalles de trois ans. En 2004, il a effectué un quatrième sondage national touchant l'utilisation par les consommateurs et leur attitude à l'égard du poulet. Cette étude a indiqué que le poulet continue à croître en popularité et qu'il est la viande de choix d'un nombre croissant de Canadiens. Le succès continu de l'industrie du poulet repose sur la capacité d'adaptation aux conditions changeantes du marché. Il est essentiel de reconnaître les changements démographiques, les modifications du style de vie et les incidences de la demande d'aliments sains par les consommateurs.

L'Office a assumé un rôle de chef de file en assurant la qualité et la salubrité de ses produits. Le programme de salubrité alimentaire à la ferme mis en place par les PPC et intitulé " Votre propre poulet " a reçu l'aval de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et il comprend un guide de salubrité alimentaire ainsi que la validation indépendante des pratiques à la ferme. Le programme " Votre propre poulet " a été initialement présenté aux producteurs en 1998. Il avait été élaboré par les producteurs pour les producteurs conformément aux dispositions réglementaires canadiennes. Il intègre dans la production de poulet un code de bonnes pratiques de production et les principes internationalement reconnus du système ARMPC (analyse des risques et maîtrise de points critiques).

En 2004, l'attribution des contingents constitue encore une épine dans le pied des Producteurs de poulet du Canada. Durant l'année, les intervenants en aval ont exprimé à plusieurs reprises leurs préoccupations concernant le processus de contingentement. Assumant leurs responsabilités, les PPC ont convoqué une réunion spéciale des intervenants à Ottawa en septembre pour examiner les divers aspects du contingentement et pour trouver des façons d'améliorer le processus. Il existait un consensus général selon lequel il était nécessaire d'adopter une méthode de contingentement à long terme et fondée sur les faits. Toutefois, la question de croissance différentielle est restée source de discorde. Le Groupe de travail pour l'échange d'information sur les marchés, qui regroupe des producteurs et des intervenants en aval, a été mis sur pied pour examiner les méthodes à long terme d'attribution des contingents et pour définir et évaluer des méthodes de croissance différentielles. Son rapport sera présenté aux administrateurs des PPC lors de l'assemblée générale annuelle de l'office en mars 2005.

Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des boivins de boucherie

L'Office était sur le point de présenter aux offices de commercialisation provinciaux ses ententes de service et ses ordonnances sur les redevances à payer afin de les faire approuver en 2003, mais est alors survenu le premier cas d'ESB au Canada. Cet événement inattendu a eu des incidences négatives sur le travail de l'Office et il a provoqué le tarissement des fonds escomptés. L'Office percevait jusqu'alors des prélèvements versés sur une base volontaire par les producteurs de certaines provinces. Au cours des mois suivant la déclaration d'ESB, la perception de recettes a diminué d'environ 75 % et elle n'a pas encore repris son niveau antérieur.

Reconnaissant la gravité de cette situation et voulant aider l'Office des bovins à continuer ses activités, le Conseil a mis en place un arrangement administratif avec la directrice générale de l'Office dans le cadre du programme gouvernemental fédéral Échanges Canada. Cet arrangement a procuré à l'Office les fonds nécessaires pour poursuivre son travail de préparation des ententes de services et des ordonnances sur les redevances à payer. Le personnel du Conseil a travaillé avec le conseiller juridique du gouvernement fédéral et avec celui de l'Office afin d'élaborer des ordonnances sur les redevances à payer répondant aux besoins des producteurs de boeuf.

L'Office s'attend à présenter d'ici mars 2005 sa première ordonnance sur les redevances à payer applicable à la production intérieure et plus tard durant l'année celle qui s'appliquera aux importations.

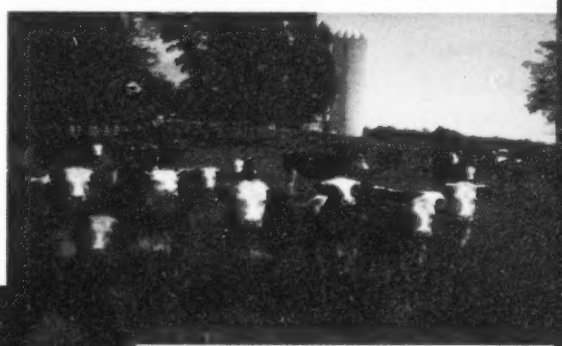

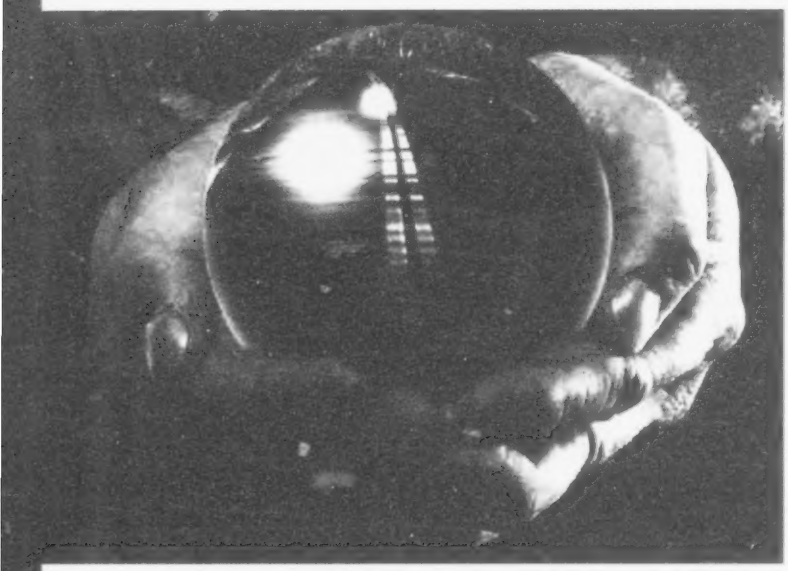

Perspectives d'avenir

Deux ans après avoir adopté sa vision stratégique pour la période 2003-2006, le Conseil a fait d'importants progrès vers la réalisation de ses buts stratégiques malgré plusieurs défis à relever pour ce faire. En 2005, le Conseil continuera à travailler à la réalisation de ses objectifs stratégiques.

Dans son rôle de superviseur des activités des offices et de promoteur du développement de l'industrie, le Conseil continuera à travailler à la réalisation de sa vision stratégique. Il continuera aussi à assumer sérieusement son rôle de chef de file relativement au cadre réglementaire régissant la gestion de l'offre et à sa capacité de stimuler les progrès et les modes de penser innovateurs au sein des offices et de l'industrie.

Au moment d'entamer l'année 2005, le Conseil entend collaborer étroitement avec les intervenants en vue de réviser son programme d'action et ses priorités pour cette nouvelle année et il utilisera la rétroaction de ces intervenants pour élaborer son plan stratégique pour la période 2006-2009. Comme on l'a déjà mentionné, le Conseil s'est engagé sans réserve à réaliser ses buts avec l'appui de ses nouveaux membres, de son personnel et des représentants de l'industrie.

Cadre législatif

En vertu de la Constitution canadienne, l'agriculture relève de la compétence à la fois du niveau fédéral (commercialisation sur les marchés interprovincial et d'exportation) et du niveau provincial (commercialisation intraprovinciale). Tout programme national doit être structuré de façon à respecter ces compétences distinctes mais néanmoins interreliées. En application des dispositions constitutionnelles, le gouvernement fédéral et celui de chaque province ont mis en place un cadre conforme à leurs propres compétences et pouvoirs. Structurellement, ces cadres sont élaborés de façon similaire et parallèle, bien qu'au niveau provincial certaines dispositions peuvent être distinctes.

Le régime de gestion de l'offre repose sur quatre principaux piliers :

les lois provinciales et territoriales régissant les régies agroalimentaires provinciales et leurs offices de commercialisation respectifs;

la *Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme* de 1972, qui habilite les groupes de producteurs à créer des offices canadiens de commercialisation;

la proclamation fédérale établissant chacun des offices canadiens de commercialisation; et

l'accord fédéral-provincial-territorial qui établit le cadre opérationnel du système pour chaque office canadien de commercialisation en énonçant le mode de fonctionnement de cet office.

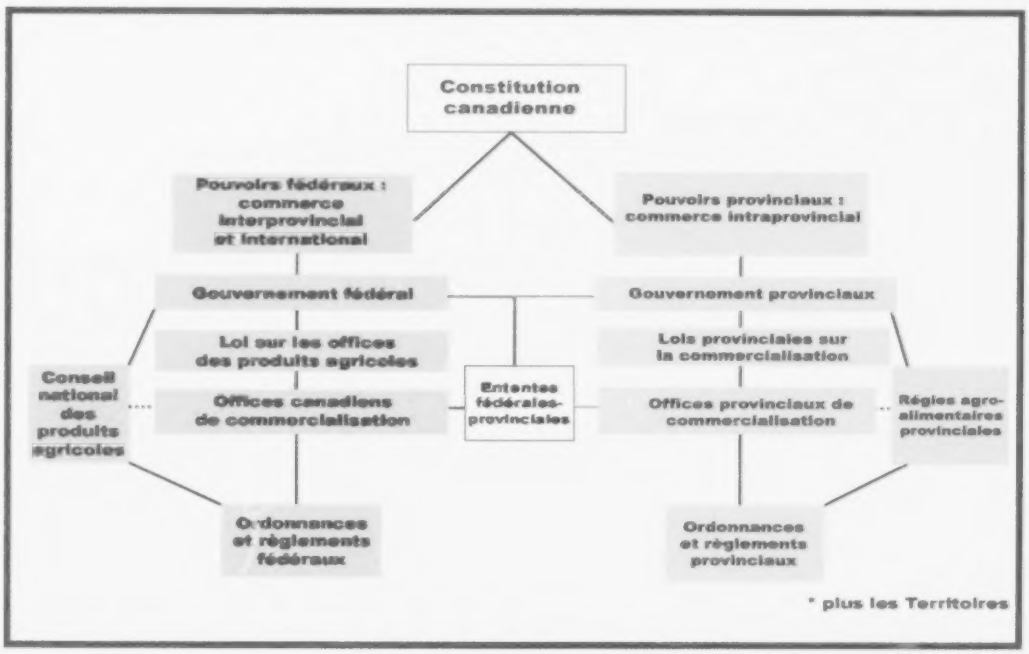
Constitution canadienne
Pouvoirs fédéraux : commerce interprovincial et international
Pouvoirs provinciaux : commerce intraprovincial
Gouvernement fédéral
Gouvernement provinciaux
Loi sur les offices des produits agricoles
Lois provinciales sur la commercialisation
Conseil national des produits agricoles
Offices canadiens de commercialisation
Ententes fédérales-provinciales
Offices provinciaux de commercialisation
Régies agro-alimentaires provinciales
Ordonnances et règlements fédéraux
Ordonnances et règlements provinciaux
* plus les Territoires

Points de contact

Les Producteurs de poulet du Canada
350, rue Sparks, pièce 1007
Ottawa (Ontario)
K1R 7S8
Tél. : (613) 241-2800
Téléc. : (613) 241-5999
Site web : www.poulet.ca
Personne-ressource : M. Mike Dungate, directeur général

Office canadien de commercialisaton du dindon
7145, avenue West Credit, édifice #1, pièce 202
Mississauga (Ontario)
L5N 6J7
Tél. : (905) 812-3140
Téléc. : (905) 812-9326
Site web : www.canadianturkey.ca
Personne-ressource : M. Phil Boyd, directeur général

Office canadien de commercialisation des oeufs
1501 - 112, rue Kent
Ottawa (Ontario)
K1P 5P2
Tél. : (613) 238-2514
Téléc. : (613) 238-1967
Site web : www.canadaegg.ca
Personne-ressource : M. Tim Lambert, directeur général

Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles
1545, avenue Carling, pièce 400
Ottawa (Ontario)
K1Z 8P9
Tél. : (613)724-6605
Téléc. : (613) 724-4577
Site web : www.cpepc.ca
Personne-ressource : M. Robin Horel, président et chef de la direction

Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair
75, rue Albert, pièce 1101
Ottawa (Ontario)
K1P 5E7
Tél. : (613) 232-3023
Téléc. : (613) 232-5241
Site web : www.chbema.com
Personne-ressource : M. Errol Halkai, directeur général

Association canadienne des surtransformateurs de volailles
2525, boul. St.-Laurent, pièce 203
Ottawa (Ontario)
K1G 4K6
Tél. : (613) 738-1175
Téléc. : (613) 733-9501
Site web : www.sympatico.ca/fppac
Personne-ressource : M. Robert DeValk, directeur général

Office de recherche, de développement des marchés et de promotion des boivins de boucherie
310, 6715 - 8e rue, N.E.
Calgary, Alberta
T2E 7H7
Tél. : (403) 275-8558
Téléc. : (403) 274-5686
Personne-ressource : Mme Gina Grosenick, directrice exécutive

Nous voulons vos commentaires...

Votre feedback et suggestions sont importantes et nous aide d'avantage à améliorer la qualité de nos services. Vos réponses sont très appréciées.

Envoyer tout commentaires et/ou suggestions par télécopieur ou par la poste au numéro et à l'adresse postale indiqués ci-dessous. Soyez assuré que vos réponses demeureront anonymes.

Courriel : NFPCWEB@agr.gc.ca
Téléc. : (613) 995-2097
Adresse : CNPA, 344, rue Slater, 10e étage, Ottawa, ON K1R 7Y3